



CARBURANTS

L'essence super avec plomb sera supprimé

P 07

Après 14 ans de travaux

L'autoroute Est-Ouest sera finalisée fin 2021

P 16



Avant-projet de loi de finances 2021

L'état des comptes extérieurs s'améliore

Le déficit de la balance des paiements devrait baisser à 3,6 milliards de dollars cette année, soit la même estimation prévue dans la loi budgétaire principale de cette année, alors que la loi de finances complémentaire de précédent exercice tablait sur un solde négatif de -18,3 milliards de dollars.

Stress hydrique

Les réserves d'eau suffiront jusqu'à l'automne

"Pour le moment, nous avons des réserves d'eau qui nous permettent d'assurer une alimentation régulière en eau potable jusqu'à l'automne prochain, mais il faut qu'il y ait une économie d'eau et mieux gérer ces réserves de façon à éviter de graves perturbations", a précisé Mustapha-Kamel Miliouci, lors d'une visite effectuée vendredi au barrage de Beni-Slimane, à Média.

Banques publiques

La finance islamique a rapporté 8 milliards de dinars

Une épargne additionnelle de l'ordre de 8 milliards de dinars a été mobilisée par les banques publiques grâce au lancement des produits de la finance islamique, selon un premier bilan présenté mercredi lors de la réunion du gouvernement, présidée par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad.



Microcrédits

Plus de 900.000 projets financés depuis 2005

Le directeur général de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM), Abdelkader Djebroun a fait état, jeudi à Alger, du financement de plus de 900.000 projets depuis 2005, ayant permis la création de plus d'un million d'emplois, précisant que la femme avait bénéficié de 64% de ses projets.

CIRCULATION ROUTIÈRE

LE PLAN DU DÉSENGORGEMENT DE LA CAPITALE DÉVOILÉ



LIRE LA PAGE 4

Ordonné il a quelques mois par le président de la République, le plan visant à désengorger la capitale a été dévoilé. Il se résume essentiellement dans la réalisation de deux nouvelles autoroutes.

Covid-19

L'ALGÉRIE EXPORTERA BIENTÔT DES MASQUES ANTI-COVID

HEURES DE SALAT

Horaires de prière à Alger du Dimanche 09 Mai 2021

Dohr	Asr	Maghreb	Icha
12:46	16:30	19:31	21:00

Horaires de prière à Alger du Lundi 10 Mai 2021

Fajr	Chourouk
04:25	06:00

Météo



Alger 26° / Oran 22° / Annaba 23° /
Constantine 23° / Béchar 23° / Biskra 25° /
Djelfa 17° / Sétif 19° / Ghardaïa 26° / Jijel 26° /
Tlemcen 22°

Match amical : Algérie - Mauritanie
le 3 juin à Blida

L'équipe nationale de football, disputera un match amical face à son homologue mauritanienne, le jeudi 3 juin prochain au stade Chahid Mustapha-Tchaker de Blida (20h30), en vue du 2e tour éliminatoire de la Coupe du monde 2022, dont le coup d'envoi a été reporté à septembre, a annoncé jeudi soir la Fédération algérienne (FAF) dans un communiqué. "La sélection nationale aura la possibilité de jouer un ou deux autres matchs amicaux à la même période, et dont les détails seront dévoilés ultérieurement", a précisé l'instance fédérale sur sa page officielle Facebook. Le sélectionneur national Djamel Belmadi et le président de la FAF Amara Charaf-Eddine, ont convenu d'organiser des matchs amicaux, suite à la décision prise par la Commission d'Urgence de la CAF, en concertation avec la FIFA, de reporter de juin à septembre, le début du 2e tour éliminatoire, en raison de la pandémie de Covid-19. Les deux derniers matchs amicaux de l'équipe nationale avaient été disputés en octobre 2020. Le premier s'était déroulé face au Nigeria en Autriche (1-0), alors que le second s'est joué aux Pays-Bas face au Mexique (2-2). Invaincue depuis 24 matchs de suite, l'Algérie, logée dans le groupe A, débutera la campagne éliminatoire de la Coupe du monde 2022 en septembre en recevant d'abord Djibouti, avant de se déplacer pour défier le Burkina Faso. Le Niger est l'autre pensionnaire de cette poule. Les champions d'Afrique disputeront les quatre derniers matchs des éliminatoires en octobre et novembre prochains. Les barrages sont, quant à eux, programmés en mars 2022.

CNRC

Mise à jour de la liste des opérateurs économiques exerçant une activité d'importation



Le Centre national du registre de commerce (CNRC) procède à la mise à jour de la liste des opérateurs économiques exerçant une activité d'importation pour une meilleure régulation des importations, a indiqué jeudi à Alger le directeur général (DG) de l'établissement, Mohamed Slimani. L'actualisation de cette liste est réalisée parallèlement à l'adaptation des registres de commerce à la nouvelle nomenclature des activités économiques, a précisé M. Slimani sur les ondes de la Chaîne I de la Radio nationale. Cette opération permet une meilleure régulation des importations à travers

l'identification précise des opérateurs concernés et la moralisation de l'activité commerciale, a ajouté le responsable, soulignant son incidence sur le niveau de conformité des produits importés aux normes de santé et de qualité. La nomenclature des activités économiques a connu quelques modifications, notamment l'introduction de nouveaux symboles et appellations permettant d'identifier le titulaire de la marchandise et mieux définir les responsabilités. Les opérateurs économiques ont jusqu'au 31 décembre 2021 pour adapter leurs registres de commerce. Concernant le registre de commerce électro-

nique, l'intervenant a fait savoir que 68% des commerçants étaient d'ores et déjà passés à cette formule, le dernier délai étant fixé au 31 décembre prochain. S'agissant des comptes sociaux des sociétés par actions (SPA) et des entreprises unipersonnelles, le CNRC a enregistré le dépôt en ligne de 4.000 comptes sociaux pour l'exercice 2020. Par ailleurs, 116 entreprises ont été créées via la plateforme électronique lancée officiellement à cet effet le 1er mars dernier. En matière de troc, le CNRC recense 252 personnes physiques et 32 personnes morales exerçant cette activité.

Djelfa : Le corps sans vie d'un adolescent repêché de Oued Ben Said

Les éléments de la Protection civile de la wilaya de Djelfa ont repêché vendredi le corps sans vie d'un adolescent âgé de 14 ans, de Oued Ben Said, ont indiqué les services du même corps. "Les ambulances de l'unité principale du chef-lieu de la wilaya sont intervenues à 16h00 pour repêcher le corps sans vie d'un adolescent, de Oued Ben Said, à proximité du nouveau pôle urbain "Houari Boumediene" dans la ville de Djelfa", a précisé le chargé de communication de la Direction locale de la Protection civile, le sous-lieutenant Abderrahmane Khader. La victime a été transférée par les éléments de la Protection civile à la morgue de l'Hôpital "Mouhad Abdelkader", a ajouté le sous-lieutenant. Durant les dernières 48 heures, des communes de la wilaya de Djelfa avaient connu d'importantes précipitations ayant entraîné une crue des oueds dans certaines localités.

TIZI-OUZOU

Encore des victimes du monoxyde de carbone

La cellule de communication de la Protection civile de Tizi-Ouzou, a fait état ce jeudi d'une sortie d'éléments de l'Unité principale, à 7h45, pour porter secours et évacuer 4 personnes d'une même famille. Le père (48 ans), la maman (38 ans), et leurs deux fillettes âgées de 4 et 2 ans, ont été victimes d'asphyxie par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-bain installé dans leur appartement sis au vieux quartier d'Ain-Halouf, dans la Haute-ville de Tizi-Ouzou. Les quatre personnes ont été évacuées dans un état d'inconscience au CHU de Tizi Ouzou. Le père et les deux gamines ont repris connaissance à l'arrivée à l'hôpital.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
FONDATION NATIONALE D'ÉDITION

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

BEDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DÉLIVRÉ

OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

COVID-19

L'Algérie exportera bientôt des masques anti-covid

Des autorisations d'exportation "seront prochainement délivrées" par le ministère du Commerce afin de permettre aux producteurs locaux de masques de protection contre la pandémie de Covid-19 d'exporter leur produits, a indiqué jeudi à l'APS une responsable au ministère de l'Industrie pharmaceutique.

Les quantités de masques de protection exportables seront définies par le ministère du Commerce sur la base d'une étude réalisée, en partie, par le département de l'Industrie pharmaceutique qui permet d'avoir une meilleure visibilité sur l'état des stocks et les capacités de production, a précisé la sous-directrice de la production et du développement industriel, Asma Adimi.

L'exportation des masques de protection est devenue possible suite à la levée de l'interdiction d'exportation temporaire touchant certains produits liés à la lutte contre la propagation de la pandémie. "Cette décision a été confirmée par un courrier émanant du Premier ministre et dont le ministère de l'Industrie pharmaceutique a été destinataire", a ajouté la responsable. Dr. Adimi a souligné, toutefois, qu'une cellule de veille multisectorielle composée de représentants du ministère de l'Industrie pharmaceutique et celui du Commerce "sera mise en place afin d'ajuster cette offre exportable selon l'évolution de la situation épidémiologique en Algérie et les besoins nationaux". L'exportation des masques de protection contre le coronavirus a été permise grâce à l'augmentation considérable des capacités de production dans ce domaine, durant les derniers mois.

La production nationale de masques, tous types confondus, a atteint les 9.560.000 masques/jour, dont 1.180.000 masques/jour entre masques chirurgicaux, FFP2 et KN95, selon les chiffres obtenus par l'APS auprès du ministère de l'Industrie pharmaceutique.

Ces quantités qui sont produites par près de 1.635 fabricants entre artisans et industriels, selon cette même source.

Des perspectives d'exportation vers l'Afrique et l'Europe

Et parmi les plus gros fabricants algé-



riens de masques de protection, la société Filmoplast (TNTEX) dont les capacités de production quotidiennes avoisinent les 500.000 unités/jour, tous types confondus, un chiffre qui atteint les 6 millions de masques/jour, en prenant en compte les masques semi finis (sans élastiques) destinés à des artisans qui se chargent de réaliser la finition, a indiqué à l'APS son conseiller technique, Farid Alleg.

L'entreprise sise à Sétif ambitionne d'exporter sa surproduction de masques vers le marché tunisien pour lequel elle a déjà exporté, avant la pandémie, du tissu non tissé vu que Filmoplast était un des principaux fournisseurs des producteurs tunisiens d'équipements médicaux en cette matière première, a précisé M. Alleg.

Il a évoqué, en outre, "des contacts sérieux et des perspectives" avec des partenaires en Espagne, en Tanzanie, au Sénégal et en Mauritanie, ce pays qui, selon lui, représente "une porte vers les marchés de l'Afrique de l'Ouest".

Ce producteur est en phase de normalisation de ses produits afin de pouvoir les introduire sur les marchés européens, a expliqué. M. Alleg, ajoutant que les premières opérations d'exportation pourraient intervenir "très prochainement". M. Alleg a révélé, en outre, le lancement "après les fêtes de l'Aïd El-Fitr" de distributeurs automatiques de tous types de masques. Ces distributeurs seront implantés, dans un premiers temps, dans les grands centres commerciaux à travers le pays et qui proposeront des packs de 5 ou 10 masques

emballés, a-t-il souligné.

L'objectif de cette initiative est de proposer aux consommateurs des produits de qualité qui seront proposés "à des prix attractifs" vu que la commercialisation sera directement du producteur au client final sans passer par des intermédiaires, a-t-il expliqué.

M. Alleg annoncera, aussi, une seconde phase de ce projet qui consistera disposer ces distributeurs dans les lieux publics tels que les stations de tramway et de métro qui proposeront des masques à l'unité, cette fois-ci.

Calgaz compte exporter un million de litres d'oxygène vers la Tunisie

Un autre produit pourra être exporté, il s'agit de l'oxygène médical liquide dont la capacité de production nationale quotidienne est de 340.000 litres/jour, d'après le ministère de l'Industrie pharmaceutique.

Un des fabricants locaux de ce produit, en l'occurrence Calgaz, a, d'ailleurs, effectué des opérations d'exportations vers la Tunisie avec 500.000 litres expédiés à ce jour, a indiqué à l'APS la directrice de l'administration générale de cette société privée, Radja Benabdesslam.

Elle a fait savoir, en outre, que cette société algérienne fondée en 2018 et dont les unités de production sont rentrées en activité en 2019 prévoit d'exporter 1.000.000 litres durant les jours à venir. Mme. Benabdesslam a précisé que les capacités de production journalière des deux unités de production de Calgaz sises à Ouargla et Laghouat est de 75.000 litres/jour, chacune.

CARBURANTS

L'essence super avec plomb sera supprimé

La suppression de la commercialisation de l'essence super avec plomb au niveau des stations-services interviendra au plus tard en début octobre prochain, a affirmé le président du Comité de direction de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Rachid Nadil.

S'exprimant dans un entretien à l'APS, M. Nadil a indiqué que toutes les dispositions ont été prises pour mettre fin, d'ici le mois d'octobre 2021, à l'usage de l'essence super avec plomb ayant l'indice d'octane 92, produite par les raffineries algériennes.

Nuisible à la santé et à l'environnement, "ce carburant n'est plus produit ou utilisé dans le monde, à l'exception de l'Irak et du Yémen", a-t-il encore souligné. Les automobilistes devront ainsi utiliser l'essence sans plomb ayant un indice d'octane unifié "valable pour tous les véhicules", selon le responsa-

ble affirmant que les tests à cet effet sont "en cours" et que le produit proposé sera "totalement" sécurisé pour les différentes motorisations. Selon M. Nadil, l'Algérie avait décidé aussi d'abandonner cette essence plombée dans le cadre de sa politique visant à mettre fin à l'importation des carburants. En effet, les raffineries algériennes avaient cessé en 2020 de produire l'essence plombée, les capacités de production sont donc orientées vers le sans plomb, a-t-il signalé, ce qui va permettre d'atteindre l'autosuffisance en la matière. Sonatrach dispose de capacités de production de 4 millions de tonnes d'essences par an, tandis que la consommation nationale est estimée à une moyenne de 3,7 millions de tonnes par an. Dans ce sens, le président de l'ARH fait remarquer que l'opération de suppression de l'essence super avec plomb qui devait intervenir

initialement durant le premier semestre 2021, a été retardée en raison de l'impact de la pandémie de Covid-19 sur la demande interne.

« Les quantités de l'essence sans plomb devaient être stockées dans des cuves destinées initialement pour le stockage de l'essence plombée, ce qui fait que des parois des réservoirs demeuraient contaminés par le plomb. Il fallait vendre toute la quantité stockée de l'essence super avec plomb pour pouvoir rincer les parois. Ceci ne pouvait pas se réaliser en raison de la baisse de consommation sous l'effet des mesures de confinement prises dans le cadre de la lutte contre le coronavirus », a-t-il expliqué. M. Nadil a assuré, à ce propos, que toutes les capacités de stockage des carburants sont en train d'être préparées de manière à éliminer progressivement les quantités stockées de l'essence super avec plomb.

STRESS HYDRIQUE

Les réserves d'eau suffiront jusqu'à l'automne



Malgré une pluviométrie de plus en plus rare, les réserves nationales en eau peuvent encore suffire au moins jusqu'à l'automne. L'affirmation est venue du ministre des Ressources en Eau.

"Pour le moment, nous avons des réserves d'eau qui nous permettent d'assurer une alimentation régulière en eau potable jusqu'à l'automne prochain, mais il faut qu'il y ait une économie d'eau et mieux gérer ces réserves de façon à éviter de graves perturbations", a précisé Mustapha-Kamel Mihoubi, lors d'une visite effectuée vendredi au barrage de Beni-Slimane, à Médéa.

Dans l'optique d'une rationalisation des réserves d'eau du pays, le ministre a évoqué les alternatives qui s'offrent au secteur en matière d'approvisionnement, que ce soit garce aux eaux souterraines, conventionnelles ou superficielles, susceptibles de "réduire les effets du manque de pluviométrie", a-t-il affirmé.

« Nous avons trois alternatives et nous devons les mettre en pratique à chaque fois que la possibilité nous est offerte pour transcender le problème du manque de ressources hydriques », a indiqué à l'APS, M. Mihoubi, assurant que la première alternative consiste en la construction de retenues et d'ouvrages hydrauliques pour capter les eaux pluviales et celles des embouchures pour les transférer par la suite vers les barrages. C'est le cas du Barrage de Taksebt (Tizi-Ouzou) qui est alimenté depuis plusieurs semaines par le Oued-Sebaou. Il a expliqué qu'au lieu que les eaux pluviales soient perdues en mer, ce type de transfert a permis d'apporter un volume d'eau de 60.000 m3 d'eau/jour au barrage de Taksebt, alimenté à partir de ce cours d'eau, ajoutant que « c'est cette solution que son département est entrain de suivre afin de s'adapter au changement climatique et à la rareté des pluies ».

En plus de cet apport, le gouvernement veut explorer une autre piste : le transfert inter-barrages. Cela est possible quand les réserves le permettent et ne mettent pas en cause toute la stratégie nationale de distribution d'eau, a noté M. Mihoubi qui a évoqué une troisième alternative, celle du recours au dessalement d'eau de mer.

Cette dernière option « pourra être généralisée au profit de régions, situées dans un large couloir de 150 km, loin de la bande côtière, qui pourraient être confronter à un grave problème d'alimentation en eau potable », a signalé le ministre, qui a fait observer que « la conjugaison de ces trois alternatives est en mesure d'assurer un volume additif de plus d'un milliard de m3 d'eau ». Ces déclarations interviennent après la baisse des quantités de réserves d'eau de surface dans le pays. « De par notre situation géographique en une zone aride à semi-aride, nous avons lancé depuis plusieurs années des appels pour la rationalisation dans l'utilisation de l'eau. Aujourd'hui, nous n'avons plus le choix », avait assuré le ministre le mois dernier. Le taux de remplissage des barrages tournait autour de 44% avec une grande prévalence dans la région Est, où les barrages sont à un taux de remplissage de 67%.

Saïd Sadia.

L'AVANT PROJET DE LOI DE FINANCES COMPLÉMENTAIRE EXAMINÉ PAR LE GOUVERNEMENT

L'heure des grands arbitrages a sonnée



Revoilà les arbitrages budgétaires au titre de l'avant projet de la loi de finances complémentaire (LFC) pour l'année 2021. La première mouture de cette loi budgétaire a été examinée en réunion du gouvernement tenue, mercredi, par visioconférence. C'est ce qu'on peut lire en tout cas dans un bref communiqué diffusé, mercredi soir, par les services du Premier ministère. Le communiqué précise que le texte a été présenté par le ministre des Finances en prévision de son examen lors d'un prochain Conseil des ministres. Contrairement aux habitudes, les arbitrages budgétaires au titre de l'avant projet de loi de finances complémentaire de l'actuel exercice ont commencé tôt, accréditant l'idée d'une hausse des besoins en financement, mais aussi de l'impératif d'accélérer l'opération d'assainissement des finances publiques dans le but de diversifier le modèle de croissance. L'assainissement devrait être ambitieux, compte tenu de l'état des comptes publics. Il se fera nécessairement à travers l'impératif de quêter davantage de recettes hors hydrocarbures en élargissant l'assiette fiscale. Il est question, dans ce sens, de limiter les exonérations fis-

cales à tout va tout en renforçant le recouvrement de l'impôt, en ratissant sur les terrains qui évoluaient jusqu'ici à l'ombre de la réglementation, car il s'agit avant tout d'une question d'équité devant l'impôt. L'assainissement des finances publiques, s'il devrait y avoir lieu, doit porter également sur l'impératif d'abaisser progressivement les dépenses courantes en pourcentage du PIB, et réduire les coûts de l'investissement tout en améliorant l'efficacité. Cet assainissement serait-il judicieux en cette période de crise sanitaire et de hausse des besoins de financement ? Oui à la condition de bien doser les réformes économiques et les ajustements budgétaires exigés par le contexte, en conciliant les impératifs de réforme et les besoins de la conjoncture. Car, il y va de la viabilité des comptes extérieurs dont il est question de rétablir à tout prix, faute de quoi les déficits deviendront insoutenables. Le gouvernement a entamé une série de réformes à savoir, entre autres, une régulation rigoureuse du commerce extérieur afin de réduire la facture d'importation. Le gouvernement a pris option pour un soutien franc à la production nationale afin d'améliorer l'offre do-

mestique en biens et services, tout en développant et soutenant les filières à fort potentiel en matière d'exportation. Il s'agit de réduire la facture d'importation des biens et services et diversifier les recettes en devises dans le but de réduire le déficit commercial et, plus globalement, celui de la balance des paiements qui ont un impact négatif sur le solde global des réserves de change. Les arbitrages budgétaires entrepris par le gouvernement dans le cadre de l'avant projet de loi de finances complémentaire 2021 devraient ainsi prendre en compte à la fois les besoins de financement liés à la nécessité de faire repartir la croissance, mais aussi à la couverture des dépenses liées à la crise sanitaire, tout en gardant un œil sur la soutenabilité des dépenses. Laquelle est intimement liée au déficit budgétaire et la dette interne. C'est dire que l'exercice est d'une complexité avérée. Il serait également question, dans l'avant projet de LFC 2021 de prendre en charge le projet d'une révision du dispositif des subventions généralisées annoncé par le ministre des Finances pour le second semestre de l'actuel exercice.

Yani. T.

COMMERCE EXTÉRIEUR

L'activité de l'importateur limitée à un seul produit

Les activités d'importation de marchandises destinées à la revente en l'état ne peuvent être réalisées que par des sociétés commerciales soumises à une nouvelle loi visant l'identification des opérateurs économiques, la professionnalisation de l'activité, et la préservation du consommateur contre les produits non conformes aux normes et à la qualité. Abdelhalim Benyellès - Alger (Le Soir) - C'est en ces termes que s'est exprimé le DG du Centre national du registre de commerce, jeudi sur les ondes de la radio nationale Chaîne 1, à propos des nouvelles modifications de la nomenclature des activités économiques de l'import, et l'introduction de nouveaux symboles qui permettent d'éradiquer l'importation anarchique et réguler la profession de l'import de marchandises et la revente en l'état. « Par le passé, les opérations d'importation touchaient plusieurs produits à la fois », dira Mohamed Slimani. Un opérateur pouvait importer des produits divers sans être soumis au contrôle, ex-

plique-t-il. Ceci pour dire que le décret exécutif du ministère du Commerce vise à instaurer une nomenclature qui limite l'importation à un seul type de produit. Il s'agit, selon lui, de réguler l'activité, d'identifier les opérateurs économiques, de contrôler la traçabilité du produit, et par-delà veiller au respect de la norme et la conformité du produit. Ces opérateurs économiques activant dans l'activité de l'import de marchandises en l'état ont-ils un délai jusqu'à la fin de l'année 2021 pour adapter leurs registres de commerce à la nouvelle loi du ministère du Commerce ? À ce sujet, Mohamed Slimani est catégorique pour affirmer que l'introduction des registres de commerce à la nouvelle nomenclature des activités économiques est applicable dans l'immédiat, et qu'aucun délai n'est prévu par le décret exécutif du ministère du Commerce. Un portail sur le site électronique du CNRC a été mis à la disposition des importateurs afin de les orienter sur les détails de la nouvelle nomenclature. Par

contre, s'agissant des opérations à l'export, il dira que les opérateurs ne sont pas concernés par cette nouvelle décision. Autrement dit, le registre du commerce ne définit pas la liste des produits destinés à l'exportation et l'opérateur n'est pas soumis aux restrictions de la nouvelle loi. Par ailleurs, parlant de l'introduction du registre du commerce électronique, le même responsable fait savoir que le Centre national du registre du commerce enregistre 1 400 000 commerçants, l'équivalent d'un taux de 68%, qui sont passés à la nouvelle formule. Ajoutant, par ailleurs, que plusieurs opérations ont été informatisées afin de faciliter le rapprochement des commerçants des directions de wilayas. À cet effet, il citera l'introduction des registres de commerce « itinérants » au profit des commerçants du sud du pays, et notamment ceux des nouvelles wilayas, afin de leur épargner les déplacements de plusieurs centaines de kilomètres pour prendre attache avec l'administration.

RECONSTRUCTION ET ENTRETIEN DES INSTALLATIONS PÉTROLIÈRES LIBYENNES

La NOC fait appel à l'expertise de Sonatrach

Dans un communiqué diffusé, jeudi, la Société nationale libyenne du pétrole, « Libyan National Oil Corporation », (NOC) a appelé le Groupe Sonatrach à contribuer à la reconstruction et à l'entretien des champs et des ports pétroliers et des programmes de forage en Libye. Cette sollicitation a été formulée, d'abord, lors d'une entrevue ayant regroupé cette semaine, à Alger, le PDG du groupe Sonatrach, Toufik Hakkar, et une délégation de la NOC, dirigée par Mustafa Abdallah Sanallah, son président du conseil d'administration. Ce dernier a appelé, à cette occasion, à la mise en place de programmes de jumelage engageant les sociétés de services du groupe Sonatrach et leurs homologues des sociétés de services relevant de la NOC, à l'instar de la Société nationale libyenne pour le forage et l'entretien des puits. Il a été convenu dans ce cadre de former des commissions mixtes et de signer des mémorandums d'entente, lit-on dans le communiqué de la Libyan NOC. Lors de ladite réunion, tenue à Alger, les deux parties ont examiné la possibilité pour le groupe Sonatrach de reprendre ses activités en Libye, en parachevant ses engagements contractuelles dans les zones contractantes 065 et 96/95 (bassin de Ghadames) « notamment après l'amélioration encourageante de la situation sécuritaire et de sa stabilité ». Les deux partenaires, en réunion à Alger, la NOC et Sonatrach en l'occurrence, ont évoqué les résultats « satisfaisants » des opérations d'exploration de ces parties et « la finalisation des dernières retouches pour l'élaboration des plans de développement pour les mettre en production », soutient le communiqué de la NOC. La même source indique également que les programmes de formation professionnelle et la préparation de cadres techniques pour le soudage et l'inspection ont également été évoqués, soulignant la détermination des deux parties à mettre en œuvre ces programmes « dans les plus brefs délais ». Pour rappeler, un communiqué de Sonatrach, diffusé plus tôt cette semaine, a fait état d'une réunion, à Alger, regroupant le PDG de la compagnie publique des hydrocarbures, Toufik Hakkar, et le CEO de la compagnie pétrolière nationale libyenne (National Oil Corporation Libye), Mustafa Abdulla Sanalla. Lors de cette rencontre, la question de la reprise des activités de Sonatrach en Libye a été évoquée, a indiqué Sonatrach dans son communiqué, tout en rappelant que le groupe Sonatrach opère déjà en Libye (Bassin de Ghadames) à travers sa filiale SIPEX sur deux blocs. Plusieurs axes de coopération ont été également passés en revue, notamment les activités d'exploration et de production, les services pétroliers et la formation, a ajouté la même source

Yani. T.

IMPORTATION

Mise à jour de la liste des opérateurs économiques

Le Centre national du registre de commerce (CNRC) procède à la mise à jour de la liste des opérateurs économiques exerçant une activité d'importation pour une meilleure régulation des importations, a indiqué, jeudi, à Alger le directeur général (DG) de l'établissement, Mohamed Slimani. L'actualisation de cette liste est réalisée parallèlement à l'adaptation des registres de commerce à la nouvelle nomenclature des activités économiques, a précisé M. Slimani sur les ondes de la Chaîne I de la Radio nationale. Cette opération permet une meilleure régulation des importations à travers l'identification précise des opérateurs concernés et la moralisation de l'activité commerciale, a ajouté le responsable, soulignant son incidence sur le niveau de conformité des produits importés aux normes de santé et de qualité. La nomenclature des activités économiques a connu quelques modifications, notamment l'introduction de nouveaux symboles et appellations permettant d'identifier le titulaire de la marchandise et mieux définir les responsabilités. Les opérateurs économiques ont jusqu'au 31 décembre 2021 pour adapter leurs registres de commerce. Concernant le registre de commerce électronique, l'intervenant a fait savoir que 68% des commerçants étaient d'ores et déjà passés à cette formule, le dernier délai étant fixé au 31 décembre prochain. S'agissant des comptes sociaux des sociétés par actions (SPA) et des entreprises unipersonnelles, le CNRC a enregistré le dépôt en ligne de 4.000 comptes sociaux pour l'exercice 2020. Par ailleurs, 116 entreprises ont été créées via la plateforme électronique lancée officiellement à cet effet le 1er mars dernier. En matière de troc, le CNRC recense 252 personnes physiques et 32 personnes morales exerçant cette activité.

MICROCRÉDITS

Plus de 900.000 projets financés depuis 2005

Le directeur général de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM), Abdelfattah Djebnoun a fait état, jeudi à Alger, du financement de plus de 900.000 projets depuis 2005", ayant permis la création de plus d'un million d'emplois, précisant que la femme avait bénéficié de 64% de ses projets. L'ANGEM a financé 942.000 projets dans le cadre du micro-crédit depuis sa création en 2005 ayant permis la création de 1.380.000 emplois directs et indirects", a indiqué M. Djebnoun en marge de la clôture d'une exposition de produits artisanaux et artistiques locaux au profit du corps diplomatique accrédité en Algérie au siège du ministère des Affaires étrangères. Les femmes ont bénéficié de 64 % de ces projets, a-t-il. Les micro-crédits sont destinés à toutes les catégories, notamment les femmes travailleuses en général et les femmes au foyer en particulier. Ce dispositif est dédié



également aux petits artisans et éleveurs, les ex-détenus relaxés récemment et les diplômés des instituts de formation professionnelles et des universités, a expli

Le programme de l'ANGEM attire les femmes notamment grâce à "la simplicité des projets et le seul crédit qui permet à la femme de rester chez elle et d'exercer une

activité économique en même temps", a-t-il souligné.

Concernant la valeur des crédits accordés par l'agence, M. Djebnoun a souligné que ceux relatifs à l'achat de matières premières sont estimés à "100.000 dinars, et pour les wilayas du sud à 250.000 dinars, tandis que les crédits destinés à l'acquisition de matériel s'élève à 1 million de dinars", précisant que "tous les prêts sont sans intérêts compte tenu de l'objectif social de l'agence de venir en aide aux catégories vulnérables en plus de son objectif économique".

Quant aux délais de remboursement, ils atteignent "36 mois pour un prêt de 100.000 dinars et 56 mois pour un prêt de 250.000 dinars. Quant à un prêt de 1 million de dinars, les délais de remboursement atteignent 11 ans, avec possibilité de rééchelonnement des dettes en cas de retard".

Concernant l'exposition organisée par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la

Condition de la femme, à travers l'ANGEM, ainsi que par le ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial à travers la Chambre de l'Artisanat, le même responsable a déclaré que c'était "la 3e du genre durant le mois de Ramadhan après celles organisées les 22 et 29 avril dernier destinées aux missions diplomatiques en Algérie, le produit de l'artisanat national et du patrimoine culturel et civilisationnel de notre pays et de le promouvoir à l'étranger.

A l'occasion, il a mis l'accent sur la "qualité" du produit artisanal algérien qui lui permet de "concurrencer les produits internationaux", notant que l'agence a tenu à donner l'opportunité à un grand nombre d'artisans et propriétaires de micro-projets de participer à ces expositions qui sont organisées pour la première fois au niveau du ministère des Affaires étrangères et destinées aux missions diplomatiques en Algérie.

APRÈS 14 ANS DE TRAVAUX

L'autoroute Est-Ouest sera finalisée fin 2021

Lancée depuis plus de 14 ans, l'autoroute Est-Ouest va être livrée vers la fin de l'année en cours. L'annonce a été faite, jeudi à Alger, par le ministre des Travaux Publics et des Transports, Kamel Nasri.

Le ministre, qui s'exprimait à Alger, a annoncé que la livraison finale du projet de l'autoroute Est-Ouest s'effectuera lors de la finalisation du dernier tronçon qui se trouve dans la wilaya d'El-Tarf. Le dernier tronçon du projet de l'autoroute Est-Ouest, qui s'étend au long de l'échangeur de Dréan et les frontières algéro-tunisiennes sur 84 km, traverse plusieurs communes, à savoir Dréan, Bebes, Sidi Kaci, Zérizer, Ain el Assel, Tarf et Khanguet Aoun. La réception de ce projet, dont la réalisation a été confiée à la société chinoise "CITIC", a connu un retard en raison de la résiliation du contrat avec le Groupe japonais "Kojal" et les retombées de la crise sanitaire due à la propagation du covid-19 sur la cadence des travaux.

Parallèlement à la finalisation de l'infrastructure, le gouvernement envisage d'installer des stations de péages d'ici la fin de 2021, avait annoncé le ministre des Tra-

vaux publics le mois dernier. Kamel Nasri a annoncé la mise en service des 56 stations de péage.

« D'ici la fin de l'année, nous terminerons l'équipement de ces stations, ensuite elles seront mises en service », a déclaré le ministre lors d'un déplacement à Constantine.

Interrogé sur la tarification, Kamel Nasri a indiqué que l'administration ainsi que les spécialistes en la matière n'ont pas encore discuté d'un prix bien déterminé. Il a fait savoir qu'une commission étudiera ce volet pour définir les tarifs, qui seront orientés vers l'entretien de l'autoroute.

« Les travaux de réhabilitation nécessitent d'importants budgets et l'établissement chargé de la maintenance de l'autoroute a besoin des recettes générées de cette tarification pour assurer l'entretien régulier de cet ouvrage. Ce qui va garantir un confort pour l'usager et la préservation de l'autoroute. Ce confort est payant (...), d'autant plus que l'autoroute compte aussi des bretelles, qu'il faut réaliser. Et nous allons reprendre prochainement ce genre de projets », a expliqué Kamel Nasri.

Au sujet des causes de l'état de dégrada-

tion signalé sur plusieurs tronçons de l'autoroute, Kamel Naceri a expliqué : « Plusieurs personnes s'interrogent sur la dégradation de certaines parties. Cela est dû à l'usage quotidien de l'ouvrage, particulièrement par les poids lourds, dont les camions de transports. »

Après un retard de plusieurs mois, le gouvernement a accéléré la cadence de la réalisation des derniers tronçons de l'autoroute Est-Ouest. Lors d'une réunion du gouvernement qui s'est tenue par visioconférence en décembre dernier sous sa présidence, M. Djerad a « donné des instructions pour la finalisation, avant la fin de l'année 2021, du dernier tronçon de l'autoroute Est-Ouest avec la mise en service des stations de péages ».

Après avoir été abandonnés par le consortium japonais Cojaal en janvier 2011, les travaux du tronçon qui traverse le parc d'El Kala ont repris en 2018 avec le groupe chinois Citic, celui qui a réalisé le tronçon à l'ouest du pays. Il devait être livré en avril 2019. Mais d'autres retards sont apparus.

Saïd Sadia

IMPORTATION

Mise à jour de la liste des opérateurs économiques

Le Centre national du registre de commerce (CNRC) procède à la mise à jour de la liste des opérateurs économiques exerçant une activité d'importation pour une meilleure régulation des importations, a indiqué jeudi à Alger le directeur général (DG) de l'établissement, Mohamed Slimani.

L'actualisation de cette liste est réalisée parallèlement à l'adaptation des registres de commerce à la nouvelle nomenclature des activités économiques, a précisé M. Slimani sur les ondes de la Chaîne I de la Radio nationale.

Cette opération permet une meilleure régulation des importations à travers l'identification précise des opérateurs concernés et la moralisation de l'activité commerciale, a ajouté le responsable, soulignant son incidence sur le niveau de conformité des produits importés aux normes de santé et de qualité.

La nomenclature des activités économiques a connu quelques modifications, notamment l'introduction de nouveaux symboles et appellations permettant d'identifier le titulaire de la marchandise et mieux définir les responsabilités.

Les opérateurs économiques ont jusqu'au 31 décembre 2021 pour adapter leurs registres de commerce.

Concernant le registre de commerce électronique, l'intervenant a fait savoir que 68% des commerçants étaient d'ores et déjà passés à cette formule, le dernier délai étant fixé au 31 décembre prochain.

S'agissant des comptes sociaux des sociétés par actions (SPA) et des entreprises unipersonnelles, le CNRC a enregistré le dépôt en ligne de 4.000 comptes sociaux pour l'exercice 2020. Par ailleurs, 116 entreprises ont été créées via la plateforme électronique lancée officiellement à cet effet le 1er mars dernier. En matière de troc, le CNRC recense 252 personnes physiques et 32 personnes morales exerçant cette activité.

BANQUES PUBLIQUES

La finance islamique a rapporté 8 milliards de dinars

Une épargne additionnelle de l'ordre de 8 milliards de dinars a été mobilisée par les banques publiques grâce au lancement des produits de la finance islamique, selon un premier bilan présenté mercredi lors de la réunion du gouvernement, présidée par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad.

"Les premiers résultats enregistrés dans ce domaine sont encourageants puisqu'ils indiquent la mobilisation d'une épargne additionnelle de l'ordre de 8 milliards de dinars jusqu'à maintenant", est-il noté dans un communiqué des services du Premier ministre

Le même bilan fait état d'un financement de nouvelles activités, dans le cadre de la finance islamique, d'un montant de 500 millions de dinars.

Le nombre de comptes ouverts selon la formule de la finance islamique a atteint 12.000 comptes, ajoute la même source.

Djerad a demandé au ministre des Fi-



nances de densifier les efforts pour la concrétisation des actions envisagées par le gouvernement dans le cadre de l'élargis-

sement de l'offre de produits financiers, notamment dans le domaine de la finance islamique, selon le communiqué.

CIRCULATION ROUTIÈRE

Le plan du désengorgement de la capitale dévoilé



Ordonné il a quelques mois par le président de la République, le plan visant à désengorger la capitale a été dévoilé. Il se résume essentiellement dans la réalisation de deux nouvelles autoroutes.

L'annonce a été faite jeudi dernier à Alger. Pour désengorger la capitale, qui étouffe à cause du trafic routier, il faut réaliser deux nouvelles autoroutes. Ces deux projets, dont le coût est estimé à 9 milliards DA, s'inscrivent dans le cadre du plan de désengorgement du trafic routier dans la wilaya d'Alger qui comprend 17 projets.

Le premier projet concerne une autoroute de 10 km reliant le Complexe sportif du 5 juillet et Khraicia, en évitant le passage par trois grandes villes: El Achour, Draria et Baba Hassen. Ce projet dont la durée de réalisation est de 24 mois facilitera l'accès et la sortie de la capitale et permettra de désengorger le trafic routier, a indiqué le directeur des travaux publics de la wilaya d'Alger, Abderrahmane Rahmani.

Le deuxième projet concerne une autoroute menant vers la gare multimodale de Bir Mourad Rais, lequel permettra de "fluidifier davantage" le

trafic routier, notamment au niveau de l'intersection près de la gare. Ce projet facilitera également le trafic routier entre Dar El Beida, Ben Aknoun et Zéralda ainsi qu'au niveau de la route nationale N01 reliant Alger et Blida. Cette route sera accompagnée par la réalisation de deux trémies menant directement vers la gare routière.

Certains projets inscrits dans le cadre du plan de désengorgement d'Alger font face à plusieurs obstacles, notamment l'expropriation et le transfert des VRD (Voiries et réseaux divers), a précisé M. Rahmani.

Dans une déclaration à la presse en marge de cette visite, le ministre des Travaux publics et des Transports, Kamel Nasri a assuré que ces deux projets en sus des autres projets prévus dans le cadre dudit plan permettront de désengorger "graduellement" la capitale. La réduction de l'engorgement à Alger ne sera possible qu'après la réalisation de 60% de ce plan, a-t-il précisé.

Lors d'une réunion du Conseil des ministres tenue fin février dernier, le président de la République avait ordonné au gouvernement de trouver des solu-

tions pour désengorger Alger.

Depuis quelques années, les autorités ont tenté de trouver des solutions à la circulation, toujours difficile, dans la capitale. La solution la plus avancée était d'installer des feux tricolores dans des dizaines de carrefours. Plusieurs endroits de la capitale en ont été dotés, notamment dans les points qui présentent une congestion routière importante. Cependant, ce système de régulation de la circulation routière n'a jamais fonctionné. Les installations ont été réalisées au niveau des intersections, et les premiers essais ont été effectués l'année dernière sauf que la mise en service tarde à être effectué. Ce sont des feux qui utilisent les trois couleurs prévues par le code de la route : rouge, orange, vert, mais qui ne nécessitent pas la présence d'agents de l'ordre pour réguler le trafic. Grâce à un logiciel informatique, les opérateurs peuvent paramétrer les durées de chaque feu en fonction de l'heure. Ce qui a pour mission de réduire la durée du trafic. Mais cela n'a jamais fonctionné.

Saïd Sadia

ALGER

Ouverture du Festival national de la calligraphie arabe

L'édition 2021 du Festival culturel national de la calligraphie arabe s'est ouverte, mardi au Palais de la culture Moufidi Zakaria avec la participation de 40 calligraphes des différentes wilayas du pays. L'exposition a porté sur une collection de toiles calligraphiques qui reflètent les talents des calligraphes algériens et la créativité artistique arabe et islamique dans la calligraphie dans ses volets traditionnel et moderne. Illustrant l'ancienneté de cet art et ses techniques diverses en terme de forme et de contenu, les calligraphes ont mis en exergue la diversité et les différences caractérisant la calligraphie arabe.

Ont pris part à cette édition les calligraphes Mohamed Lamine Bentorkia, Bennai Mohamed Said, Doukh Abdelghani, Benchabane Zoheir, Boudraf Mohamed, Samri Yacine et Khethir Omar ainsi que d'autres venus des différentes wilayas du pays, de M'sila, Médéa, Oum El Bouaghi et Jijel.

Dans une allocution à cette occasion, le Secrétaire général du ministère de la Culture et des Arts, Zoheir Belalou a affirmé que le festival de la calligraphie demeure "un acquis" depuis 2007 et un lieu de rencontre pour les artistes algériens et étrangers.

Le même responsable a rassuré que le ministère de la Culture encouragera toujours cet événement qui célèbre un art ancien, mettant en avant la nécessité de soutenir la formation dans la calligraphie dans ses volets classique et moderne.

Appelant à créer un marché dédié à la calligraphie et à faire la promotion des calligraphes et de leurs œuvres à travers les plateformes numériques, le SG du ministère a rappelé le lancement récent de la plateforme numérique "Lawhati" consacrée à l'exposition et à la vente des œuvres d'art.

Le commissaire du Festival, Mohamed Safer Bati a, de son côté, déclaré que depuis la dernière décennie, la calligraphie en Algérie connaît "une dynamique" à la faveur de l'organisation de plusieurs activités dont les journées nationales de la calligraphie à Biskra et le festival international de la calligraphie arabe, des miniatures et des arts décoratifs.

Présents à la cérémonie d'ouverture, outre les calligraphes, des cadres du ministère de la Culture et des Arts et des membres du corps diplomatique accrédité en Algérie.

Les festivités du Festival culturel national de la calligraphie arabe se poursuivent jusqu'au 8 mai avec au programme, des conférences et des ateliers ouverts animés par des artistes éminents dans la calligraphie arabe.

DJELFA

Des averses orageuses sur plusieurs communes de la wilaya

Des pluies sous forme d'averses orageuses se sont abattues sur plusieurs communes de la wilaya de Djelfa ayant conduit à une crue des Oueds, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. Dès la réception du bulletin météorologique spécial (BMS) faisant état d'averses orageuses dans cette wilaya, des agents de la protection civile ont été mobilisés à travers les différentes unités secondaires des daïras, a fait savoir le chargé de communication de la direction de la Protection civile, le lieutenant Abderrahmane Khader.

Au niveau de la commune de Djelfa (chef-lieu de la wilaya), une montée des eaux a été enregistrée au niveau des cités "Zeriaa" et "Aïssa Gaïd", où aucune perte ou intervention directe n'ont été enregistrées, à l'exception de la mobilisation des agents en cas d'imprévu. Selon le lieutenant Khader, la RN 46 a connu une montée des eaux, outre des averses orageuses enregistrées dans les communes d'Aïn el Bell, Charef et Dar Chioukh, où plusieurs routes sont difficilement praticables.

Les citoyens sont appelés à faire preuve de vigilance afin d'éviter les interventions difficiles en raison des crues notamment à "Oued Mellah" mitoyen de la ville de Djelfa et "Oued Benat" au sud-est de la ville, conclut la source.

MILA

Une intoxication alimentaire à grande échelle

Le bilan de l'intoxication alimentaire signalée suite à la consommation de pâtisseries et de gâteaux avariés dans la ville de Mila, s'est alourdi à 272 cas confirmés, selon un nouveau bilan révélé mercredi par la direction locale de la santé et de la population (DSP).

Ce bilan concerne la période allant de lundi matin jusqu'à mercredi à 11h du matin, a déclaré à l'APS le docteur Fodil Kadri du service de la prévention relevant de la DSP.

La majorité des cas reçus par les urgences des hôpitaux Frères Meghlaoui du chef-lieu de wilaya et Boukhechem à Oued El Athmania et les polycliniques de Grarem Gouga et Sanaoua a été prise en charge, selon le même responsable.

Actuellement, 66 cas sont hospitalisés dont 23 cas (14 enfants) sous suivi et soin médical à l'hôpital des



Frères Meghlaoui et 43 autres cas à l'hôpital Tobal de Mila qui a été renforcé mardi par un point de consultation dédié aux cas d'intoxication alimentaire pour alléger la pression sur l'hôpital des Frères Meghlaoui, a-t-on ajouté.

La même source a indiqué que plusieurs personnes intoxiquées ont quitté l'hôpital après l'amélioration de leur cas de santé, précisant que

d'autres cas ont reçu les soins nécessaires dans une clinique privée à Grarem Gouga (au nord de Mila). L'accueil des cas se poursuit, a-t-on fait savoir, insistant sur l'importance d'appliquer les conseils des médecins pour se rétablir vite et éviter toute éventuelle complication.

S'agissant des résultats des analyses de laboratoire faites sur des échantillons pris de la pâtisserie soupçonnée, le même responsable a déclaré qu'ils (les résultats) "ne sont pas encore apparus".

L'intoxication alimentaire collective signalée lundi matin à Mila a touché des individus de différents âges dont la majorité sont issus des communes de Mila, Grarem Gouga et Sidi Merouane suite à la consommation de gâteaux et confiseries achetés du même magasin situé au centre ville de Mila, a-t-on rappelé.

Msemen farci à l’oeuf coulant

Un classique de la cuisine algérienne avec une revisite toute personnelle, j’ai nommé le msemen ou mhadjeb farci à l’oeuf qui généralement est garni d’une délicieuse farce aux oignons et tomates. Chacun fait preuve de créativité en cuisine durant le Ramadan et ces crêpes en sont dignes.

Temps de préparation : 30 minutes
Temps de cuisson : 30 minutes

Quels Ingrédients pour msemen farci

- 1 filet d’huile d’olive
- 1 oignon moyen
- 2 gousses d’ail
- quelques feuilles de coriandre fraîche ciselée
- 300 gr de viande hachée (au

- choix boeuf, poulet ou autre viande)
- Gingembre moulu : 1/2 cuillère à café
- Paprika : 1/2 cuillère à café
- 1/2 cuillère à thé de curcuma
- Sel, poivre
- 1 Pomme de terre rissolée
- Coriandre fraîche et/ou persil frais ciselé
- Beurre clarifié
- Huile neutre et quelques gouttes d’huile d’olive pour l’étalage de la pâte

Pour la pâte

- 250 gr de semoule fine extra de blé dur
- 150 gr de farine tout usage
- 6 gr de sel
- Eau selon absorption

Note :

La vidéo de la pâte sans pétrissage vous fera gagner du temps.

Etapes et Préparation de la recette

La première étape de la recette sera la préparation des feuilles de trid et vous dirige directement sur la vidéo explicative se trouvant sur ma chaîne YouTube. Il est donc nécessaire de préparer en amont les feuilles qui permettront de façonner ce msemen farci. Il faudra également laisser reposer les boules de pâte avant de les utiliser.

Préparer la garniture

- Faire suer dans une poêle avec un filet d’huile d’olive, l’oignon émincé, l’ail écrasé ainsi que la coriandre fraîche ciselée.

- Puis ajouter la viande hachée, les épices et laisser cuire 5 minutes.
- Incorporer la coriandre et/ou persil haché et laisser refroidir à couvert.
- Faire rissoler les pommes de terre et leur faire prendre une couleur juste halée.
- Préparer le reste des ingrédients de la farce, à savoir le fromage râpé, l’harissa ou tout autre sauce, et un œuf entier par crêpe.

Comment façonner la crêpe farcie

- Sur un plan de travail huilé, étaler une première boule de pâte non cuite.
- Asperger légèrement de beurre clarifié et ramener le bord supérieur et inférieur vers le centre pour se joindre et ainsi former un

- rectangle.
- Déposer une feuille cuite au centre.
- La garnir de viande hachée, pommes de terre rissolées, fromage râpé, harissa et quelques feuilles de coriandre ciselée.
- Rabattre chaque côté pour enfermer la farce et obtenir un carré.
- Il ne vous reste plus qu’à venir couvrir le carré obtenu avec les bords restant du rectangle.
- Huiler légèrement la surface du msemen et le déposer délicatement sur une plaque de cuisson à feu doux moyen.
- Faire cuire la première face bien dorée, retourner et faire de même pour la seconde.
- A déguster chaude avec une salade mechouia pimentée, c’est un régal.

Bon appétit

Tajine de boulettes de viande aux olives

Il y a plusieurs façon de préparer un tajine de boulettes de viande hachée ou boulettes kefta. La recette que je vous propose avec des olives violettes (zitoune) est vraiment très facile et rapide à préparer. En 30 minutes le repas était prêt.

Ingrédients

- 400 gr de viande hachée
- 300 gr d’olives violettes
- 1 oignon
- 4 gousses d’ail
- 1/2 bouquet de persil plat et de coriandre
- Sel, poivre
- 1/2 cuillère à café de curcuma
- 1/2 cuillère à thé de cannelle
- une demi cuillère à thé de cumin
- 1/2 cuillère à thé de gingembre en poudre
- Huile d’olive
- 1 cuillère à café de fécule de maïs

Préparation

- En premier lieu, préparer les boulettes de viande hachée kefta.
- Ciseler le persil et la coriandre.
- Conserver en peu pour la décoration et ajouter le reste à la viande avec 3 gousses d’ail écrasées, le cumin, le gingembre, le sel, le poivre, 2 cuillères à soupe d’huile d’olives et mélangez bien le tout.
- Façonner des boulettes de la taille d’un noix. Couvrir.

Préparation de la sauce

- Dans un faitout arrosé d’un filet d’huile d’olive, faire revenir l’oignon et l’ail émincés.
- Lorsque l’oignon est devenu translucide, ajoutez 20 cl d’eau, la cannelle, le curcuma, poivre.
- Déposer les boulettes de viande puis couvrir et laissez cuire 10 minutes environ.
- Retirez les boulettes de viande cuites du faitout.
- Mélanger la fécule de maïs avec un peu d’eau et l’incorporer à la sauce qui va prendre une texture légèrement onctueuse.
- Après avoir égoutté et rincé les olives, les ajouter à la préparation.
- Réduire le feu et laissez mijoter 5 minutes.
- Si la sauce est trop épaisse alors rallonger là avec de l’eau.
- Goûtez et rectifiez l’assaisonnement avec le sel ou autres épices si nécessaire.
- Remettre les boulettes de viande dans la sauce.
- Parsemer de coriandre et persil ciselés.
- Couvrir et servir chaud.

Je vous propose donc la plus connue, celle de Biskra. Un succulent plat familial qui nécessite en amont de préparer les feuilles de trid très fines qui le compose. C’est également une recette traditionnelle préparée pour la jeune mariée le lendemain des noces ainsi que d’autres occasions. Elle est alors agrémentée d’œufs durs, de patates dorées au beurre et décorée de bonbons et dragées. Comme tous plats festifs, on y retrouve les viandes (poulet, bœuf, mouton ou agneau), les pois chiches.

Ingrédients pour la Chakhchoukha de Biskra : Pour la pâte

- 600 gr de semoule fine de blé dur
- 1 cuillère à café de sel
- Eau pour pétrir la pâte

Pour la sauce

- 1 kg de viande d’agneau ou 1 poulet découpé
- 2 carottes (facultatives, à Biskra on n’en met pas)
- 2 pommes de terre
- 1 bol de pois chiches trempés la veille
- 1 gros oignon
- 2 courgettes
- 4 gousses d’ail
- 1 grosse tomate fraîche pelée
- 1 branche de céleri
- 2 cuillères à soupe de concentré de tomate
- 1 cuillère à soupe de ras el hanout
- Carvi ou cannelle : 1 cuillère à soupe (facultatif selon les goûts)
- Paprika : 1 cuillère à soupe
- Sel et poivre
- 1 piment vert

Préparation de la pâte

SALADE D’ORANGES À LA MAROCAINE

Pour mettre du soleil dans notre assiette, je vous propose une délicieuse Salade d’oranges à la cannelle parfumée à l’eau de fleur d’oranger, des saveurs typiques au Maroc que l’on retrouve également dans les pâtisseries marocaines ou orientales.

Temps de préparation : 15 minutes
Ingrédients pour 4 personnes

- 4 oranges
- un bâtonnet de cannelle ou cannelle en poudre



- C’est exactement la même que pour les msemens.
- Faire des boules et laisser reposer 1/2 heure à 1 heure.
- Ensuite étaler avec de l’huile en feuille mince et cuire sur une crêpière ou plaque en fonte.
- La feuille doit rester blanche et molle. Superposer alors les feuilles les unes sur les autres et une fois cuites, les couvrir d’un torchon.
- Couper ou émietter en morceaux puis réserver. (voir la vidéo)
- Préparation de la sauce
- Dans une marmite ou cocotte minute, faire revenir les oignons hachés ou coupés très finement dans l’huile d’olive avec les morceaux de viande ou poulet quelques minutes.
- Ajouter le sel, les pois chiche, les carottes, les épices et les tomates.
- Couvrir et laisser mijoter un peu. Ajou-

- ter l’équivalent d’environ 1 litre à 1,5 l d’eau bouillie et laisser cuire 20 minutes en fermant la marmite.
- Quand la viande est cuite. La retirer et mettre la pomme de terre coupée en deux ou entière selon sa taille et laisser cuire.
- En fin de cuisson, ajoutez un peu de carvi et de ras el hanout dans la sauce et un piment vert qui va parfumer et épicer la sauce. (facultatif).
- Rectifier l’assaisonnement si nécessaire.
- Passer les feuilles coupées à la vapeur à l’aide du couscoussier.
- Disposer les feuilles dans un saladier ou grand plat et arroser généreusement de sauce.
- On décore avec les légumes, les pois chiches et la viande, de coriandre fraîche ciselée.
- Servir très chaud avec un plat de sauce à côté.

- 1 cuillère à café d’eau de fleur d’oranger
- une cuillère à café sucre vergeoise (facultatif)
- Quelques feuilles de menthe

Étapes de préparation

- Peler les oranges à vif afin que toute la partie blanche de la peau soit retirée puis détailler en suprême les tranches en prenant soin de ne pas trop les abîmer (utiliser un couteau tranchant). Faire cette opération avec un plat en dessous pour

- recupérer le jus.
- Une fois terminé, couvrir les suprêmes d’oranges de film et réserver au frais.
- Avec le jus d’oranges récupéré, ajouter le bâton de cannelle, l’eau de fleur d’oranger, le sucre vergeoise et la menthe fraîche.
- Couvrir et mettre au frais 1 heure.
- Au moment de servir, dresser les oranges dans des coupes ou assiettes à dessert et arroser de la marinade d’oranges.
- Décorer avec de la cannelle. Servir et déguster très frais.

Le jeûne du Ramadan pour la femme enceinte et celle qui allaite



La femme enceinte ou qui allaite doit-elle obligatoirement jeûner pendant le mois de Ramadhân ? Si elle ne jeûne pas, doit-elle rattraper les siyâm manqués peut-elle s'acquitter seulement d'une compensation financière ?

Les juristes musulmans s'accordent pour considérer qu'il est permis à la femme enceinte et à celle qui allaite de ne pas jeûner durant le mois de Ramadhân et de compenser les siyâm (jeûnes) manqués. Cette permission a été établie notamment à partir d'un Hadith rapporté par Anas (radhiya Allâhou 'anhou) et dans lequel il est énoncé que le Messager d'Allah (sallallâhou 'alayhi wa sallam) a dit :

يَا أَيُّهَا الْمَرْءُ لَا تَجْرُ كُلَّ أَمْرٍ بِسَبْعِ
مِلْسُو هَيْلَعٍ هَلَّا يَلْصُقُ يَبْنُلَا
هَلْ لَأَقِفْ يَدَغْتِي وَهُوَ قَنِيْدِمْلَا
مَلْهَ مِلْسُو هَيْلَعٍ هَلَّا يَلْصُقُ يَبْنُلَا
لَأَقِفْ مَيْأَصِيْنَا لَأَقِفْ أَدَغْلَا يَلْ
نِيَا مِلْسُو هَيْلَعٍ هَلَّا يَلْصُقُ يَبْنُلَا هَلْ
مَوْصَلَا رِفَاسِمْ لَلْ عَضْرُو لَجَوْ زَعْ هَلَّا
كَلْبَحْلَا نَعْوَا لَصَلَا رَطْبُشْرُو
عَضْرُمْلَاو
« Certes, Allah a levé du voyageur (l'obligation) du jeûne et de la moitié de la salât ; (et Il a levé également l'obligation du jeûne) de la femme enceinte et de celle qui allaite. »

(Sounan Nassai)

Des savants précisent cependant que, dans les cas cités, pour qu'il soit autorisé à la femme d'abandonner le jeûne, il est nécessaire qu'elle craigne pour sa

propre santé ou pour celle du fœtus/du bébé et que cette crainte soit justifiée - par son expérience personnelle par exemple ou parce qu'un médecin musulman (c'est à dire quelqu'un qui est conscient de l'importance du statut du jeûne en Islam et qui est plus à même à présenter un diagnostic approprié...) expérimenté lui affirme que le jeûne fait peser un risque sur sa santé ou celle de son enfant. Cette condition a été établie à partir de la version suivante du Hadith de Anas (radhiya Allâhou 'anhou) :

هَيْلَعٍ هَلَّا يَلْصُقُ يَبْنُلَا لَوْسِرْ صَخْر
يَلْعُ فَاخْتِ يَتْلَا يَلْبَحْلَلْ مِلْسُو
يَتْلَا عَضْرُمْلُو رَطْفَتْ نَاْ أَمْسَفِنْ
أَدَلُو يَلْعُ فَاخْتِ
« Le Messager d'Allah (sallallâhou 'alayhi wa sallam) a autorisé à la femme enceinte qui craint pour sa personne de ne pas jeûner, ainsi qu'à celle qui allaite et qui craint pour son enfant. »

(Sounan Ibn Mâdja - La fiabilité de ce Hadith a été très sévèrement remise en question par Al Albâni (rahimahoullâh) ; néanmoins, un propos rapporté de façon fiable de Ibnou 'Abbas (radhiya Allâhou 'anhou) (et cité dans les Sounan Abou Dâoud) va dans le même sens que cet énoncé)

Quelle forme doit prendre la compensation pour les jeûnes qui n'ont pas été accomplis par celle qui est enceinte ou celle qui allaite ? Les avis divergent à ce sujet ; voici les principales opi-

nions exprimées :

• Selon les oulémas hanafites, dans les deux cas, la femme n'aura qu'à remplacer les jeûnes manqués, sans avoir à s'acquitter d'une quelconque autre compensation matérielle. Cet avis repose sur l'énoncé général du passage du Qour'aane qui n'impose que le remplacement du jeûne à ceux qui le délaissent pour cause de voyage ou maladie (Sourate 2 / Verset 184).

Parmi les savants salafites contemporains, cette opinion est celle qui a été retenue par Ibnou Bâz (rahimahoullâh) et Ibnoul 'Outhéïmin (rahimahoullâh).

• Selon l'avis qui fait autorité chez les chaféïtes et les hambalites : si l'abandon du jeûne a été motivé seulement par crainte par rapport à la santé du fœtus/du bébé, en sus de remplacer les jeûnes manqués, la femme concernée devra également s'acquitter d'une "fidya" (compensation qui consiste en principe à donner à nourrir un pauvre pendant un jour) pour chaque jeûne manqué. Ils basent leur avis à ce sujet sur une interprétation rapportée de Ibnou Abbâs (radhiya Allâhou anhou) au sujet d'un passage du verset 184 de la deuxième sourate du Qour'aane. (Sounan Abou Dâoud) et si l'abandon du jeûne a été motivé par une crainte de la femme concernée pour sa propre

personne, dans ce cas, elle n'aura qu'à remplacer les jeûnes manqués, sans avoir à donner de "fidya".

• Concernant la femme qui allaite, les mâlékites partagent l'opinion des chaféïtes et des hambalites. Et concernant la femme enceinte, leur avis est le même que celui des hanafites. Cette distinction de statut s'explique par le fait que, dans le premier cas, il est possible à la femme de faire allaiter son bébé par quelqu'un d'autre et d'accomplir le jeûne, alors que dans le second cas, elle n'a d'autre solution que d'abandonner le jeûne.

• Certains oulémas (parmi les contemporains, cet avis a été retenu par Al Albâni (rahimahoullâh)) sont d'avis que, dans les deux cas, la femme concernée n'aura pas à rattraper les jeûnes non accomplis : il lui suffira de s'acquitter d'une fidya par jour de sawm manqué. Cette opinion est basée sur des Fatâwa rapportées de Ibnou 'Oumar (radhiya Allâhou 'anhou) et de 'Ibnou Abbâs (radhiya Allâhou 'anhou). Il est à noter enfin que, selon les savants qui considèrent que le remplacement du jeûne est nécessaire dans les cas cités, la femme doit nécessairement les remplacer avant que ne débute le mois de Ramadhân suivant. Si elle retarde les qadhâs sans motif valable jusqu'à ce qu'arrive le Ramadhân de l'année suivante, elle commet un péché.

Il est notoire que les piliers de l'islam pour celui à qui il est imposé, s'il est certain, il doit présenter ses biens avec l'argent jusqu'à ce qu'il soit satisfait qu'il a prélevé suffisamment à son passage sur ce qu'on est fier des fondements de

**Le comité per...
supervisé par...
al-Munajjid
Question :**

Ma mère possède une déposé dans une puis plus d'un an. ment combien d'augmentait et de temps. Nous voulons lever la zakat.

Réponse:

Louanges à Allâh ! La zakat est un droit. Elle frappe les biens. Celui-ci est estimé d'argent ou 85 grammes leur en monnaie. Il n'est pas permis aux ayants droit. L'acquiescement doit pardon à Allâh ! Quittement pour le faire, il faut faire son revenu pour lever 2,5 %. S'il s'avère que l'au minimum impôt année, la zakat n'est cette année-là.

Doit-on prélever la zakat des années passées et comment la calculer ?



que la zakat est un des am et c'est un devoir ni elle incombe de s'en certain de sa valeur, mais s'il n'en est pas élever une quantité de intention de la zakat it fondé à croire que ce tit comme zakat obli- if. Le fait de se baser ondé à croire est l'un e la chari'a.

manent,
Cheikh Salih

e une somme d'argent banque islamique de- Je ne sais pas exacte- l'années. La somme iminuait pendant ce ons maintenant en pré-

les piliers de l'Islam. ns atteignant le nisab. é à 595 grammes mmes d'or ou leur va-

s de retarder sa remise Celui qui en retarde t se repentir et deman- n et procéder à son ac- s années passées. Pour ire une estimation de chaque année et en pré-

e revenu est inférieur osable au cours d'une est pas exigible pour

Et on recommence le calcul de la zakat à partir du moment où l'épargne atteint le nisab une nouvelle fois. Cheikh Muhammad ibn Othaymine a été interrogé à propos du cas d'une personne qui n'a pas acquitté la zakat pendant quatre ans pour savoir ce qu'elle doit faire...

Il répondit en ces termes :

« Cette personne a commis un péché en retardant le paiement de la zakat. Car l'on doit acquitter la zakat au moment opportun et ne pas l'ajourner, les obligations devant être en principe accomplies immédiatement. L'intéressé doit se repentir devant Allâh pour sa désobéissance. En outre, il doit s'empresse à acquitter la zakat pour chacune des années concernées car le cumul des zakat reste dû. Aussi doit-il s'empresse à s'en acquitter pour ne pas aggraver son péché. » [Voir le Recueil des Fatwa de Cheikh Ibn Outhaymine, 18/ question n° 211.]

Le même Cheikh dit ailleurs :

« La zakat est une pratique cultuelle vouée à Allâh . Celui qui refuse de l'acquitter viole deux droits : celui d'Allâh Très Haut et celui des ayants droits. S'il se repent après cinq années de non paiement, le droit d'Allâh est aboli. En effet, Allâh dit : « Et c'est Lui qui agrée de Ses serviteurs le repentir, pardonne les méfaits et sait ce que vous faites » [Sourate 42 - Verset 25]. Mais le deuxième droit persiste : celui des pauvres et des autres ayants droit, et il faudra leur donner leur dû. Si le contribuable paye les arriérés de zakat et se repent sincèrement, il peut remporter une récompense appropriée, la grâce d'Allâh

étant immense. S'agissant de l'estimation du montant de la zakat, il faut faire de son mieux (pour avoir une juste estimation) car Allâh n'impose à aucune âme ce qui dépasse ses capacités. Si, par exemple, le montant de la somme à soumettre à la zakat s'élevait à 10 000 au cours de chacune des cinq années pendant lesquelles l'intéressé n'a pas acquitté la zakat, il faut qu'il donne 2 500 à titre de zakat pour chaque année. Si au cours de l'une des années, la somme a augmenté ou diminué, il faut en tenir compte dans le calcul de la zakat. Si, à cause de la diminution, la somme disponible devient inférieure au minimum imposable, la zakat n'est pas à prélever. [Voir le Recueil des Fatwa de Cheikh Ibn Outhaymine, 18/question n° 214.]

La zakat sur l'or de la femme Question:

Je voudrais savoir si on doit retirer la zakat pour l'or de la femme (de sa dote) ? Y a-t-il un montant à ne pas dépasser pour ne pas payer la zakat ? Merci pour votre compréhension, wa salam alay-koum

Réponse:

" Les opinions des savants ont divergé concernant l'or qui est destiné à être porté ou à être prêté sans tirer profit de la location ou sans gagner un gain [un bénéfice] : Parmi eux, certains disent qu'il est obligatoire de donner la zakat de l'or même s'il est destiné à être porté, ou à être utilisé ou à être prêté. Et d'autres disent qu'il n'est pas obligatoire de donner la zakat pour ce genre d'or. Et ce qui est obligatoire dans ce cas, est

de revenir à ce qu'a indiqué le Coran et la Sounnah, selon Sa parole : "Ô Croyants ! Obéissez à Allah, et obéissez au Messager et à ceux d'entre vous qui détiennent le commandement. Puis, si vous vous disputez en quoi que ce soit, renvoyez-là à Allah et au Messager, si vous croyez en Allah et au Jour dernier. Ce sera bien mieux et de meilleur interprétation (et aboutissement)" [Sourate 4 - Verset 59] Et si nous renvoyons l'affaire à Allah et au messager , nous trouvons que ce qui est juste [correct], est l'opinion de ceux qui disent que la zakat est obligatoire pour les bijoux en or et en argent à condition qu'il atteigne le "nissâb" [le minimum imposable] qui est 85 grammes d'or ; donc, si la femme possède ce dont le total atteint ce poids, il est obligatoire de donner la zakat de cet or, et s'il est inférieur à cela, elle ne doit pas donner la zakat. Et la preuve de cette opinion juste est la généralité de Sa parole : "A ceux qui thésaurisent l'or et l'argent et ne les dépensent pas dans le sentier d'Allah, annonce un châtimement douloureux" [Sourate 9 - Verset 34]; et thésauriser l'or et l'argent, correspond à ne pas donner la zakat de cet or et de cet argent, même s'ils sont à la surface de la terre, tandis que ce dont la zakat est acquitté, n'est pas une thésaurisation même s'il est enterré dans la terre.

Et la parole du prophète :

" Toute personne qui possède de l'or ou de l'argent, et qui ne donne pas leur droit, le jour du jugement, on les transformera en plaques de feu et on les chauffera dans le feu de l'Enfer, ensuite on brûlera avec ces plaques son flanc, son front et son dos, et à chaque fois qu'elles refroidiront, elles seront chauffer à nouveau, un jour qui durera cin-

quante mille ans, jusqu'à ce que le jugement soit fait entre les serviteurs ; ensuite, il verra son chemin, soit au Paradis ou en Enfer." Et sa parole : " et qui ne donne pas leur droit " est générale pour tous les droits, et parmi ces droits se trouve la zakat. De plus, une autre version a été confirmé dans le recueil de hadiths authentiques de Mouslim : " et qui ne donne pas la zakat de cet or et de cet argent ", par conséquent, la généralité englobe cette question, parce qu'une femme qui a des bijoux en or, possède alors de l'or sans aucun doute, de même qu'une femme qui a des bijoux en argent, possède alors de l'argent sans aucun doute. Et il y a des hadiths concernant spécialement les bijoux ; parmi ces hadiths, ce qu'a rapporté Abdoullah ibn 'Amr ibn Al-'Ass : " Une femme vint voir le prophète et il y avait aux bras de sa fille deux bracelet en or ; il dit alors : " Donnes-tu la zakat de cela ? " ; elle dit : "Non" ; il dit : " Te réjouirais-tu qu'Allah entoure tes bras de deux bracelets de feu à cause d'eux " ; alors, elle les enleva et les jeta vers le messager d'Allah et dit : " Ils sont pour Allah et Son messager ". Ibn Hajar a dit dans le livre "Boulour Al-Maraam" : "Sa chaîne de transmission est forte" ; et notre cheikh Abdel-'Aziz ibn Abdoullah ibn Bâz a dit que c'est un hadith authentique, et il y a des hadiths qui attestent de son authenticité comme le hadith d'Aïcha et d'Oum Salama, (qu'Allah soit satisfait d'elles). Par conséquent, ce qui est juste est l'opinion de ceux qui disent que la zakat est obligatoire pour les bijoux, même s'ils sont destinés à être utilisés [portés] ou prêtés. Et le minimum imposable pour l'or est 85 grammes d'or ; donc, si l'or atteint 85 grammes, il faut donner en zakat le quart du dixième : 2,5 %".

Que manger pour bien nourrir son cerveau ?

Les résultats de l'étude précédente ont montré qu'un régime riche en graisses a provoqué une prise de poids et une glycémie élevée chez les souris mâles et femelles, mais seules les souris femelles ont présenté une neurogenèse altérée dans l'hippocampe. Les chercheurs précisent que « les souris femelles qui ont suivi un régime riche en graisses avaient moins de neurones « nouveau-nés » et en développement, tandis que les mâles avaient le même nombre de nouveaux neurones que les souris témoins. » Selon eux, cette particularité offre un aperçu supplémentaire de la raison pour laquelle les femmes sont plus susceptibles de connaître un niveau plus élevé de déclin cognitif en cas de dépression ou maladie d'Alzheimer par rapport aux hommes. L'équipe scientifique souhaite mener des recherches plus approfondies dans ce domaine dans le but d'élaborer des mesures de prévention et des traitements basés sur le métabolisme des troubles cérébraux. A noter cependant qu'il faut établir une distinction entre les « bonnes » et les « mauvaises » graisses. Alors que la consomma-

tion d'acides gras insaturés que l'on trouve dans les huiles (colza, noix, olive), oléagineux (avocat, noix, noisettes...) et certains poissons (saumon, sardine, maquereau...) est à privilégier, celle des acides gras saturés (pâtisseries, barres chocolatées, biscuits, produits frits) et des acides gras trans (huiles ou graisses partiellement hydrogénées) est à limiter le plus possible. Comme l'explique la Fédération pour la Recherche sur le Cerveau, il est recommandé de veiller à consommer des oméga-3 et acides gras polyinsaturés (poissons gras, huiles de noix et de soja...), connus pour être impliqués dans les processus de neurotransmission, de survie des cellules, dans la neuro-inflammation et qui, par conséquent, agissent sur l'humeur et la cognition. "Des recherches montrent les dégâts au niveau cérébral que peuvent provoquer les régimes déséquilibrés, trop riches en graisses et en sucres, qui deviennent de plus en plus répandus. Force est de constater que l'importance de l'alimentation dans le développement ou dans le bon fonctionnement du cerveau n'est plus à démontrer.", souligne l'organisme.



Chez les personnes grippées Pourquoi les rhumes sont moins fréquents



Avec l'hiver, les virus font leur retour. Mais n'avez-vous jamais remarqué qu'il est rare d'attraper un rhume si l'on souffre déjà d'une grippe et vice versa ? Des chercheurs expliquent pourquoi. En hiver, de nombreux virus sont présents et affectent des millions de personnes chaque année. Ainsi, les virus respiratoires sont responsables des rhumes, des rhinopharyngites, des gripes saisonnières, des bronchites et des bronchiolites chez l'enfant. Chacune de ces infections a une symptomatologie propre. Habituellement, la grippe apparaît sous la forme d'une forte fièvre, de courbatures, de maux de tête, de fatigue intense, d'un malaise général et de symptômes respiratoires (toux sèche, nez qui coule). La maladie dure environ une semaine, mais une fatigue est fréquemment res-

sentie pendant les trois ou quatre semaines suivantes et une toux sèche peut persister durant deux semaines. Le rhume est quant à lui une infection virale bénigne de la muqueuse qui tapisse l'intérieur du nez (cavité nasale) et le pharynx situé à l'arrière des fosses nasales. Selon l'Assurance maladie, il s'agit d'une infection virale d'évolution bénigne due à de multiples virus (rhinovirus, coronavirus...) surtout fréquente en automne et en hiver, mais qui peut survenir à d'autres moments de l'année, lorsque les conditions climatiques sont mauvaises. Un adulte peut être affecté jusqu'à 4 fois par an. Si certains symptômes sont communs à ces deux pathologies (fièvre, toux, fatigue, courbatures), il y a peu de risques de les attraper en même temps comme le révèlent des chercheurs de l'université de Glasgow.

Pourquoi le stress fait-il transpirer ?



Les mains moites, des sueurs froides, des auréoles sous les bras... Une situation de stress comme le fait de s'exprimer en public, de passer un oral ou... de se rendre à un rendez-vous amoureux, peut se manifester par une transpiration inhabituelle. Mais pourquoi donc une « simple » émotion peut-elle déclencher une telle réaction ? Les battements cardiaques ou la sudation sont deux exemples parmi d'au-

tres de phénomènes qui échappent totalement à notre contrôle. Le stress peut ainsi se traduire par de la transpiration. En effet, les battements cardiaques ou la sudation sont gérés par un système nerveux autonome, que l'on appelle le système neurovégétatif. En réponse à une situation émotionnelle, comme le stress, ce système nerveux va libérer certaines hormones, les catécholamines.

Stress et transpiration : la

faute aux catécholamines

Les catécholamines les plus connues sont l'adrénaline, la noradrénaline et la dopamine. Le taux de catécholamines dans le sang augmente alors, provoquant des modifications physiologiques, notamment une surexcitation des glandes sudoripares. Cela explique la transpiration excessive de type mains moites, sueurs froides, etc., pendant les moments de stress.

Un régime riche en graisses nuit à la création de nouveaux neurones

Selon une nouvelle étude, les femmes peuvent souffrir d'un grave problème de santé cérébrale en raison d'une alimentation trop riche en graisses. Cette mauvaise habitude affecte directement un processus appelé « neurogenèse hippocampique » qui, en cas de mauvais fonctionnement, peut être un facteur déterminant de la démence et de la dépression. Quel que soit l'âge, l'alimentation est indispensable pour la santé du corps mais aussi du cerveau. Et pour prendre soin de ses neurones, des chercheurs de la Society for Neuroscience, organisation de scientifiques et de mé-

decins voués à la compréhension du cerveau et du système nerveux, recommandent un régime alimentaire riche en gras. Leur étude publiée dans la revue « eNeuro » affirme en effet qu'un régime riche en mauvaises graisses limite la naissance et la croissance de nouveaux neurones, un processus qu'ils appellent « neurogenèse hippocampique » lorsque le cerveau forme de nouveaux neurones dans la partie du cerveau qui contrôle certains processus émotionnels et la mémoire. Selon les chercheurs, cette découverte pourrait expliquer pourquoi les troubles métaboliques comme l'obé-

sité et le diabète de type 2 sont associés à un risque accru de troubles cérébraux allant de la dépression à la maladie d'Alzheimer. « La naissance et le développement de nouveaux neurones, la neurogenèse, peuvent être un lien entre ces deux types de conditions. L'hippocampe, zone du cerveau impliquée dans la mémoire et les processus émotionnels, est un site connu de la neurogenèse », expliquent-ils. Pour en venir à cette conclusion, ils ont nourri un groupe de souris mâles et femelles avec un régime riche en graisses et un autre groupe avec un régime équilibré pendant 18 semaines.

Le test PAPI

Un recruteur, ou votre employeur, vous demande de passer le test PAPI ? Les tests de personnalité sont devenus courants en entreprise, avant une embauche, mais aussi parfois lorsque vous êtes en poste. Ne vous stressiez pas, les questions sont simples, il vous suffit d'y répondre sincèrement. Vos résultats viendront infirmer ou confirmer le ressenti de votre employeur ou aider un recruteur à prendre une décision. Utile pour cerner vos compétences et vos défauts professionnels, découvrez tout ce que vous devez connaître sur le test PAPI. Lecture différée

Qu'est-ce que le test PAPI ?

Le test PAPI est un test de personnalité à finalité spécifiquement professionnelle : il sert à étudier comment une personne se comporte au travail.

Il a pour objectif de décrypter la personnalité professionnelle d'un individu, afin de mieux comprendre son rôle en entreprise à travers ses besoins, ses motivations et son comportement. Ce test est fréquemment utilisé par les recruteurs, avant un entretien d'embauche ou en complément de celui-ci :

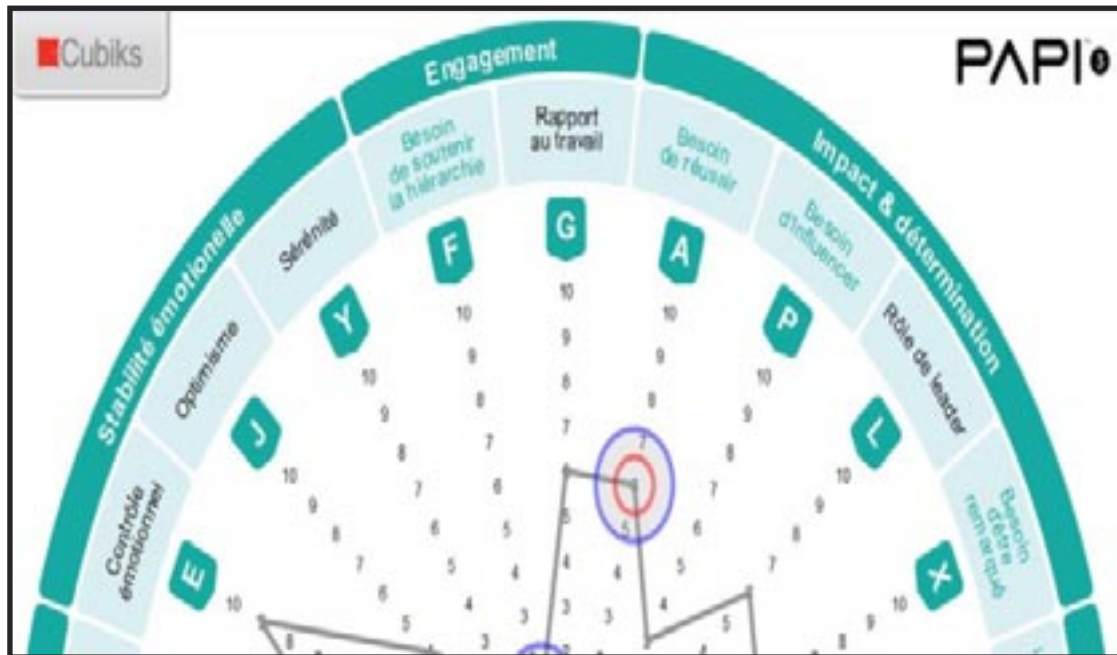
- *pour mieux analyser les qualités et les défauts du candidat ;
- *pour vérifier que le candidat est en adéquation avec le poste à pourvoir.

Un employeur peut aussi avoir recours au test PAPI ou à d'autres tests de personnalité (comme le test MTBI) dans le cadre du développement de carrière de ses salariés déjà en poste, avec ces mêmes objectifs.

Quelles sont les questions du test PAPI ?

Il existe deux versions du test PAPI.

-Le test PAPI « classique »



Dans la version classique du test PAPI, vous devez répondre à 90 questions.

Les questions sont présentées sous la forme de deux affirmations : vous devez opter pour celle qui vous correspond le plus.

Exemple : à vous de choisir entre « Le travail en équipe me plaît » et « J'aime prendre des décisions seul ».

Vous êtes obligé de répondre et vous ne pouvez pas « sauter » une question, quitte à forcer votre choix lorsqu'il n'est pas évident.

- Le test PAPI « normatif »

Le test PAPI normatif comporte 126 questions. Il est conçu différemment : les questions sont présentées sous la forme d'une seule affirmation et vous devez estimer votre propre situation sur une échelle de valeurs étalonnée.

Exemple : pour « Je prends des décisions rapidement », vous devez cocher 1/ Pas du tout d'accord ; 2/ Pas d'accord ; 3/ Assez peu d'accord ; 4/ Ni d'accord ni pas d'accord ; 5/ Assez d'accord ; 6/ D'accord ou 7/ Tout à fait d'accord.

Bon à savoir : le test PAPI est un test rapide à passer. Il faut compter 10 à 20 minutes.

Comment sont présentés les résultats du test PAPI ?

Les résultats du test PAPI sont présentés sous la forme d'un graphique représentant votre personnalité professionnelle.

Le graphique est circulaire et comprend 7 grands traits de caractère. Chacun de ces traits de caractère est ensuite subdivisé en plusieurs sous-aspects, de manière à affiner vos résultats et à dresser un bilan plus complet de votre personnalité au travail :

- Dynamisme :
 - besoin d'affirmer son avis ;
 - rythme d'action ;
 - aisance dans la prise de décision.
- Organisation et structure (ou recherche de résultats) :
 - besoin d'achever une tâche ;
 - besoin de règles et de directives ;
- sens du détail ;
- planification ;
- besoin d'organisation.

Impact et détermination (ou autorité) :

- besoin de réussir ;
- besoin d'influencer ;
- rôle de leader ;
- besoin d'être remarqué.

Engagement (ou conscience professionnelle) :

- besoin de soutenir la hiérarchie ;
- rapport au travail.

Stabilité émotionnelle (ou tempérament) :

- contrôle émotionnel ;
- optimisme ;
- sérénité.

Relations (ou sociabilité) :

- besoin d'instaurer des relations étroites ;
- rôle du facilitateur ;
- besoin d'appartenir à un groupe.

Ouverture d'esprit :

- besoin de changement ;
- créativité émotionnelle.

Pour chacun des sous-aspects, votre profil est représenté sur une échelle de 1 à 10, selon le score

issu des réponses que vous avez apportées aux questions.

Le test PAPI permet donc de vous situer rapidement pour chaque grand trait de caractère, mais aussi de positionner quelques détails plus précis de votre personnalité. Exemple : le graphique peut révéler un fort dynamisme, mais faire apparaître aussi que vous avez du mal à prendre une décision.

Bon à savoir : le test PAPI fait partie des meilleurs tests de personnalité.

Quels sont les objectifs du test PAPI ?

Une fois que vous avez passé le test PAPI, le recruteur ou votre employeur dispose d'un bilan de votre profil professionnel duquel il pourra tirer vos forces, vos atouts, vos défauts et vos particularités.

Ce test a généralement vocation à ouvrir la discussion concernant votre projet professionnel : vous serez amené à parler de vos résultats avec les recruteurs ou avec votre employeur, et vous pourrez aborder certains points plus en détail.

Le test PAPI ne saurait à lui seul permettre d'apprécier votre personnalité professionnelle. Tout son intérêt est de pouvoir donner lieu à un échange utile, de vive voix, qui vous permettra si besoin de pouvoir compléter ou clarifier certaines de vos réponses.

Notre conseil : si vous devez passer le test PAPI, n'essayez pas de coller de trop près à un rôle, répondez sincèrement aux questions. Elles sont nombreuses et beaucoup se croisent : vous risquez de vous contredire si vous essayez de répondre en fonction de ce que vous pensez que les recruteurs attendent et cela se verra. De plus, vous ne pourrez pas tirer bénéfice de vos résultats, alors que les tests de personnalité peuvent vous aider dans votre recherche d'emploi.

Test de personnalité MBTI

Comment prenez-vous vos décisions ? Vous fiez-vous à votre intuition ? Êtes-vous plutôt organisateur, inventeur, idéaliste, manager, ou encore artiste ? Apprendre à se connaître est la clé du succès pour tout cadre qui se respecte. Outils d'évaluation psychologique qui permet de déterminer votre profil psychologique, le test de personnalité MBTI* (Myers-Briggs Type Indicator) peut vous être proposé en entretien d'embauche ou au cours de votre carrière.

Test de personnalité MBTI : qu'est-ce que c'est ?

Le test de personnalité MBTI (Myers-Briggs Type Indicator) a été développé dans les années 60 par Katharine Cook Briggs et sa fille, Isabel Briggs Meyers, qui se sont basées sur les travaux en psychologie du psychiatre Carl Gustav Jung concernant les types psychologiques. Le test de personnalité MBTI permet d'identifier les paramètres psychologiques qui prédominent dans la personnalité. C'est l'un des tests de personnalité les plus utilisés dans le monde.

Bon à savoir : il existe d'autres très bons tests de personnalité, utilisés en entretien d'embauche pour dénicher la perle rare ou tout simplement pour mieux se découvrir.

Comment marche le test de personnalité MBTI ?

À travers des questions et mises en situation, le test MBTI étudie quatre processus mentaux :

- L'orientation de l'énergie : puisiez-vous votre énergie dans votre univers intérieur (I pour Introversion) ou à l'extérieur (E pour Extroversion) ?

- Le recueil de l'information : vous fiez-vous à vos sens (S pour Sensation) ou à votre intuition (N pour iNtuition) pour recueillir l'information ?

- La prise de décision : prenez-vous votre décision en vous basant sur la logique (T pour Think) ou sur le ressenti (F pour Feel) ?

- Le mode d'action : agissez-vous de manière réfléchie (J pour Jugement) ou en fonction des circonstances (P pour Perception) ?

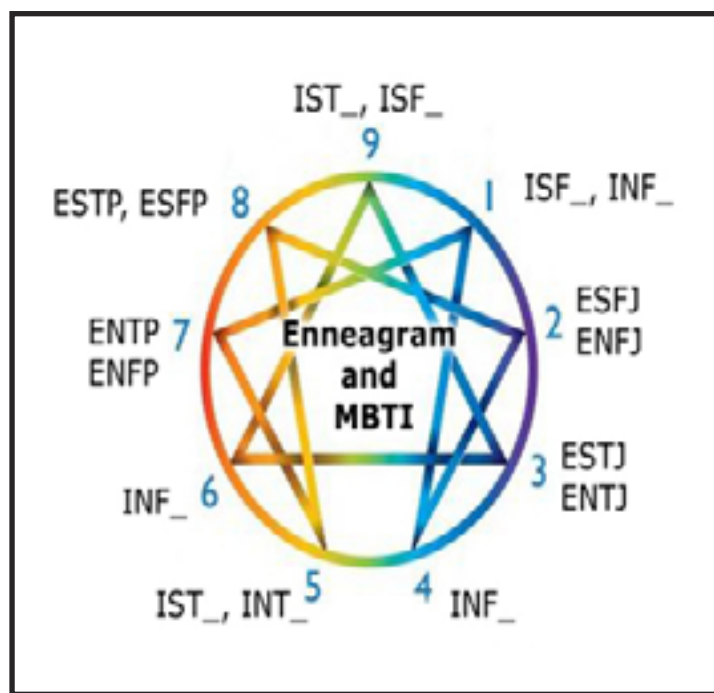
D'après le calcul des pourcentages de chaque caractéristique, symbolisée par une lettre, il est possible d'estimer les quatre préférences d'une personne. Le test MBTI permet d'évaluer les fonctions dominantes ou auxiliaires de la personnalité. Le résultat est donné sous forme d'une suite de 4 lettres, qui correspondent chacune aux 4 préférences. Selon les résultats, vous découvrirez alors votre profil

parmi les seize proposés : INTP, INTJ, ENTJ... Ou plus clairement : le chercheur, l'organisateur, l'entrepreneur, l'inventeur, l'idéaliste, le psychologue, le conseiller, l'animateur, l'artisan, l'administrateur, le promoteur, le manager, l'artiste, le protecteur, l'acteur, le bon vivant. Certains profils peuvent faire partis des soft skills très recherchées par les recruteurs.

À quoi sert le test de personnalité MBTI ?

Le test de personnalité MBTI permet d'apprendre à mieux se connaître (et peut aider à mieux gérer ses émotions par exemple). Les applications sont multiples : Développement personnel : le test MBTI vous aide à mieux vous connaître en révélant vos leviers de motivation et votre mode de fonctionnement.

Orientation professionnelle : il ne se suffit pas à lui-même, mais il peut vous encourager à considérer des voies auxquelles vous n'auriez pas pensé pour une reconversion ou pour votre évolution de carrière, par exemple si vous vous découvrez une âme d'entrepreneur. Rapport aux autres : le test de personnalité MBTI peut vous aider à comprendre les réactions d'autres types de personnalités et ainsi à mieux travailler avec eux. C'est un



outil utile pour améliorer la communication et la gestion des conflits.

Développement du leadership : dans les résultats, certains types de personnalités sont plus adaptés au leadership que d'autres... Mais si vous vous trouvez dans l'une des catégories moins mises en valeur pour ce type de position, en prendre conscience peut justement vous permettre de travailler sur

vos axes d'amélioration, en sachant que les personnes qui passent le test peuvent très bien passer d'un résultat à l'autre à différentes étapes de leur vie ou de leur carrière.

Le test MBTI n'est pas le seul existant sur le marché. Il en existe d'autres comme le test SOSIE ou le test PAPI, également très utilisés dans les processus de recrutement.

k.amel

SAHARA OCCIDENTAL

«La politique du chantage adoptée par le Maroc dénote sa déception»

Le représentant du Front Polisario en Europe et à l'Union européenne (UE) Abi Bouchraya Bachir a affirmé que la politique du mensonge et du chantage adoptée par l'occupant marocain quant à la cause sahraouie traduit sa déception face à l'UE qui s'est interdit tout appui à la colonisation du Sahara Occidental. Le régime du Makhzen a piqué une crise d'hystérie après s'être vu refuser par l'UE tout appui à ses propositions expansionnistes au Sahara Occidental, mais également l'adoption de la déclaration de Trump sur la prétendue souveraineté marocaine sur ce pays colonisé, a-t-il déclaré à l'APS. Cette crise d'hystérie traduit la déception de l'occupant marocain, contraint d'ailleurs d'inventer à chaque fois des histoires pour faire chanter ces pays qui ont exprimé clairement leur attachement à la légitimité internationale, a souligné M. Abi Bouchraya, rappelant que la politique « du mensonge et du chantage » est la seule constante définissant la politique étrangère du Maroc. Cette politique, consacrée par le roi Hassan II depuis 1994, est devenue une règle de base dans la diplomatie marocaine, a estimé M. Abi Bouchraya, citant les pro-



pos de ce monarque à l'adresse de l'ancien président de la Commission européenne, Jacques Delors : « Si le Maroc ne parvient pas à exporter ses tomates, dans dix ans nous exporterons des terroristes. » Et d'indiquer, c'est également l'occupant marocain qui est derrière les questions posées par certains députés de l'extrême droite dans la perspective de

ternir l'image du Polisario et du combat sahraoui. Dans un autre contexte, M. Abi Bouchraya a fait savoir que le commissaire de l'UE aux Affaires étrangères a nié toute allégation infondée attribuée au Polisario, concernant la militarisation des enfants. Aujourd'hui, poursuit-il, le régime marocain s'en prend à tout le monde, d'abord au peuple sahraoui, puis à la Mauritanie, à l'Algérie, à l'UA, et à l'UE, au point où il tente l'immixtion dans les affaires internes de l'Allemagne et de l'Espagne. Mars dernier, le Maroc avait décidé de suspendre ses relations avec l'ambassade d'Allemagne à Rabat, en raison d'une grande divergence avec Berlin sur le règlement du conflit au Sahara Occidental, avant de s'attaquer à l'Espagne où se fait soigner le Président sahraoui et SG du Front Polisario, Brahim Ghali. Le Haut Tribunal espagnol avait démenti les fausses informations rapportées par des médias sur la convocation du Président sahraoui, Brahim Ghali, tandis que la cheffe de la diplomatie espagnole Arancha Gonzalez Laya s'est prononcée sur le sort du SG du Polisario qui devra quitter l'Espagne au terme de son hospitalisation.

M.M

Epinglé par des rapports internationaux, Le Maroc cherche à escamoter ses abus au Sahara occidental

L'état se resserre autour du régime marocain accusé de violations multiples au Sahara occidental, qui s'efforce en vain, moyennant l'achat de voix, d'atténuer le poids des rapports internationaux l'accablant, celui du département d'Etat américain et plus récemment une communication des experts de l'ONU. En effet, le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, a invité vendredi dernier les autorités marocaines à réaffirmer leur engagement en faveur de la protection et de la promotion des droits de l'homme. Une démarche qui dénote, selon des observateurs, de la non-satisfaction de la nouvelle administration américaine de la

situation des droits de l'homme au Maroc et au Sahara Occidental occupé. Cela signifie aussi que les questions des droits humains et des libertés publiques font désormais partie des priorités de l'agenda diplomatique des Etats Unis dans les relations avec le Maroc. L'appel de Blinken, intervient quelques semaines après la publication du rapport du Département d'Etat 2020 sur la situation des droits de l'homme dans le monde dans lequel il pointe du doigt le Maroc pour ses violations orchestrées dans les territoires occupés du Sahara occidental, et au moment où des voix s'élèvent aux Etats-Unis pour dénoncer le régime autoritaire de la monarchie et sa répression contre toute voix critique au Maroc.

Vendredi, le quotidien américain, The Washington Post affirme dans une tribune signée par son Comité de rédaction, que les journalistes emprisonnés au Maroc, en particulier Soulaïman Raisouni et Omar Radi, méritent l'attention de l'administration Biden "qui devrait discuter avec le régime marocain de son bilan en matière de droits de l'Homme". Radi et Raisouni "devraient être libérés avant que le régime marocain n'obtienne plus de faveurs politiques de la part des Etats-Unis", soutient le quotidien américain en référence à la reconnaissance par l'ex-président américain de la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental.

M.K

Elections en Libye : Le Haut conseil d'Etat dénonce une "ingérence étrangère"

Le Haut conseil d'Etat libyen, a dénoncé, vendredi, le communiqué rendu public conjointement par les ambassades des Etats-Unis, de France, d'Italie, d'Allemagne et de Grande Bretagne en Libye dans lequel elles appellent les autorités libyennes à veiller à l'organisation des élections présidentielles dans les délais. Le Haut conseil d'Etat libyen a qualifié la démarche des cinq chancelleries étrangères d'"ingérence dans les affaires internes de la Libye", principalement en raison du fait qu'elles aient déclaré que le changement de certains responsables

libyens n'était pas adéquat dans la conjoncture actuelle. "La Libye est souveraine (...) Les ambassadeurs des pays étrangers doivent respecter les usages diplomatiques", a indiqué le Haut Conseil d'Etat dans un communiqué. "L'ingérence étrangère n'est pas seulement la présence des mercenaires étrangers en Libye, elle se traduit aussi par des tentatives d'imposer (à la Libye) des injonctions venant de l'étranger", note le communiqué, soulignant que "ce genre d'ingérence est totalement inadmissible". Dans un communiqué rendu public jeudi, les cinq

ambassades ont exhorté le gouvernement de transition récemment installé ainsi que la Chambre des représentants à "faciliter les élections du 24 décembre et à approuver la Constitution et le cadre légal pour ces élections d'ici le 1er juillet". "Ce n'est pas le moment de procéder à des changements qui risqueraient de perturber les organes compétents et de retarder la tenue des élections selon le planning fixé par le Conseil de sécurité de l'ONU", ont-elles insisté, d'autre part, concernant le changement des postes de certains responsables chargés de la préparation des élections présidentielles.

La militante sahraouie Oum Al-Saad Al-Zawy et sa fille arrêtées par les forces d'occupation marocaines

La militante sahraouie Oum Al-Saad Al-Zawy et sa fille ont été arrêtées vendredi par les forces d'occupation marocaines dans la ville de Boujdour occupée, rapporte l'agence de presse sahraouie (SPS). La même source a précisé que les forces d'occupation ont pris d'assaut la maison de la militante Al-Zawy et ont détruit une partie de l'habitation, après

qu'elle a hissé le drapeau de la République sahraouie au-dessus de sa maison en solidarité avec la militante Sultana Sidi Ibrahim Khaya. L'Association sahraouie pour la défense des droits de l'homme et la protection des ressources naturelles a indiqué, dans un communiqué, que la militante Al-Zawy avait été surprise d'être convoquée par la police de l'occupation,

avec sa fille, avant qu'elle ne soit arrêtée. Plusieurs unités de la police marocaine ont imposé un siège autour de la maison de Sultana Khaya, à Boujdour occupée, depuis des mois, la soumettant ainsi que toute sa famille à des abus physiques et psychologiques afin qu'elles cessent leurs revendications pacifiques pour l'autodétermination du peuple sahraoui.

L'expert Ryad Essidaoui : «Washington ne veut pas entraver le processus de règlement»

Le directeur du Centre arabe des études sociopolitiques Ryad Essidaoui a affirmé que « le dossier du Sahara Occidental est entre les mains de l'ONU », précisant que l'Administration du Président américain Joe Biden « ne veut pas entraver le processus de règlement ». Contacté par téléphone par le site américain Al-Hurra, Essidaoui a déclaré que « le dossier du Sahara Occidental est entre les mains de l'ONU », précisant que « l'Administration du Président Biden ne veut pas entraver le processus de règlement entamé depuis des années par l'ONU ». Il a relevé que « la position de Washington est conforme aux principes de la diplomatie américaine qui cadrent avec les résolutions de l'ONU ». Selon cet expert, la position de la nouvelle Administration américaine est fondée sur le respect du Conseil de sécurité, qui examine cette question depuis des années. « C'est pourquoi, a-t-il souligné, je ne vois aucune confusion dans la position de l'Administration Biden, mais plutôt une cohérence avec les principes de la diplomatie des États-Unis ». La décision de l'ex-Président américain Trump de reconnaître « la prétendue souveraineté » du Maroc sur le Sahara Occidental était durant les derniers jours de son mandat présidentiel, a-t-il dit, ajoutant qu'il était normal que les observateurs pensent qu'il s'agissait d'une « action politique » visant seulement à remporter les élections. La décision de Trump coïncidait avec la normalisation par Rabat de ses relations avec l'entité sioniste, un dossier sur lequel Trump avait misé pour remporter un deuxième mandat. Un porte-parole du département d'Etat américain a affirmé, lundi, que l'Administration de Biden n'avait pas pris de décision concernant la reconnaissance par l'ancien Président américain Donald Trump de la prétendue «souveraineté» du Maroc sur le Sahara Occidental, en réponse aux rapports médiatiques qui, il y a quelques jours, affirmaient que le secrétaire d'Etat américain, Anthony Blinken, a déclaré à son homologue marocain, Nasser Bourita, que l'administration de Biden « n'annulera pas la reconnaissance par Trump de la souveraineté marocaine sur le Sahara Occidental ». Alors que le Maroc attend que la décision de l'ancien Président américain Donald Trump se transforme en position d'Etat, il semble que la déclaration du porte-parole du département d'Etat américain ait renvoyé le dossier à la case départ, selon l'article publié par le Site Web Al-Hurra, qui comprend cet entretien avec Al-Sidaoui.

M.M

Tchad : L'UA appelle les Tchadiens à sortir le pays des difficultés

L'Union africaine (UA) a appelé les Tchadiens à s'entendre politiquement et à « sortir leur pays des difficultés », à l'occasion de la nomination d'un gouvernement de transition qui a promis des élections « libres et démocratiques » sous 18 mois. Le chef de la mission de l'Union africaine (UA), dépêché récemment au Tchad, a déclaré que c'est « aux Tchadiens et aux Tchadiennes de sortir leur pays des difficultés », et que « les partenaires seront là pour aider, mais il reviendra à eux de s'entendre politiquement ». Le secrétaire général des Nations-Unies, Antonio Guterres, a exprimé, lors d'une réunion plénière de l'Assemblée générale de l'ONU, l'espoir que « dans les jours à venir, les Tchadiens seront en mesure de trouver, ensemble, un chemin consensuel et pacifique vers l'avenir ». Dans le même sillage, l'ancien Président tchadien Goukouni Weddeye (1980 et 1982) a indiqué qu'il n'y a pas d'autre solution que de soutenir l'armée, appelant les Tchadiens à la réconciliation, pour « enterrer les querelles » et « mettre au-devant l'intérêt supérieur » du pays. Il a également appelé à la tenue d'une «table ronde» avec « tous les acteurs tchadiens », notamment « avec les rebelles du Front pour l'alternance et la concorde au Tchad (FACT) », tandis que le gouvernement de transition refuse tout dialogue.

TOUR D'EUROPE DES STADES

Répétition City-Chelsea, le Bayern tutoie le titre, Madrid retient son souffle

Dénouements attendus dans le football européen ce week-end ! Le titre tend les bras au Bayern Munich en Allemagne et, en Angleterre, à Manchester City, opposé à Chelsea, répétition générale de la finale de Ligue des champions. En Espagne, week-end couperet avec Barcelone-Atlético et Real-Séville.

Angleterre : sur un air de C1...

Si Manchester City-Chelsea de cet après-midi aura été la grosse affiche de la 35e journée de Premier League, quelle que soit la période, cette «répétition générale» de la future finale de Ligue des champions programmée le 29 mai à Istanbul prend encore une autre dimension. Les enjeux ne seront toutefois pas les mêmes, City n'ayant besoin que d'une victoire contre les Blues ou d'une défaite de Manchester United dimanche à Aston Villa pour être sacré champion, alors que Chelsea doit encore se battre pour la 4e place qualificative pour la prochaine Ligue des champions. Les hommes de Thomas Tuchel ne peuvent pas vraiment se permettre de laisser filer des points, puisqu'ils n'ont que trois longueurs d'avance sur West Ham (5e) qui reçoit Everton dimanche et cinq sur Tottenham qui se rend cet après-midi à Leeds. Leicester, 3e avec deux longueurs d'avance sur Chelsea, a ouvert le bal hier soir en recevant Newcastle pour essayer de consolider sa place sur le podium. Quant à Liverpool, 7e mais avec un match en moins après le report de la rencontre à Old Trafford en raison des incidents qui s'y sont déroulés dimanche dernier, il jouera une de ses dernières cartes pour se rapprocher de l'Europe en recevant Southampton.

Allemagne : chocs en stock

Dortmund-Leipzig, suivi de Bayern-Mönchengladbach : aujourd'hui sera chaud en Allemagne, où le Bayern sera titré pour la neuvième fois consécutive s'il s'impose à domicile pour cette 32e et antépénultième journée. Les deux matchs sont lourds d'enjeux : pour Dortmund, cinquième à un seul point de la quatrième place qualificative pour la Ligue des champions, la réception du deuxième Leipzig sera bien plus qu'une répétition



de la finale de la Coupe d'Allemagne, qui opposera les deux clubs le 13 mai à Berlin. Le Borussia joue sa saison sur une qualification en C1, et peut-être même son destin de grand club pour les années à venir, la pandémie ayant durement frappé le BVB au porte-monnaie. Pour le Bayern, l'enjeu est ni plus ni moins que le titre national, le seul possible cette saison, après l'élimination en Coupe et en Ligue des champions. Avec sept points d'avance, les Bavarois ont leur destin entre les mains pour offrir à leur coach Hansi Flick un septième trophée en deux saisons avec le «Rekordmeister». Mönchengladbach, l'équipe de Marcus Thuram et Alassane Pléa, ne sera pas une victime expiatoire : actuels septièmes, les «Poulains» se battent pour essayer de revenir en extremis dans la course à la Ligue Europa.

Espagne : confrontations directes

Week-end décisif pour le titre en Espagne ! Les quatre premiers du classement vont s'affronter lors de cette 35e journée qui va forcément marquer un tournant dans la course au titre en Liga. Le FC Barcelone reçoit le leader, l'Atlético Madrid, cet après-midi, avec l'occasion de prendre la première place du classement pour la première fois de la saison... et s'ouvrir une voie royale vers le titre. Puis demain soir, c'est le 4e du classement, le Séville FC, qui va se déplacer sur la pelouse du Real Madrid, im-

puissant et éliminé mercredi contre Chelsea (1-1, 0-2) en demi-finale de Ligue des champions.

Italie : Juventus-Milan, la peur du vide

Dans une Italie toujours à huis clos, San Siro ne va pas pouvoir célébrer le titre de l'Inter Milan contre la Sampdoria, l'une des deux seules équipes à les avoir battus cette saison en Serie A (victoire de la «Samp» à l'aller 2-1). Pour l'enjeu et les frissons, rendez-vous dimanche à Turin où la Juventus (3e) accueille l'AC Milan (4e) dans un match qui va compter double entre deux rivaux à égalité de points dans la bataille pour la Ligue des champions. Accrocher la C1 et remporter la Coupe d'Italie (finale le 19 mai contre l'Atalanta) peut encore permettre à Andrea Pirlo de bien finir une saison compliquée sur le banc. Pour Milan, ce déplacement périlleux n'est que le premier d'un sprint final en montée, qui se terminera à Bergame chez l'Atalanta lors de la dernière journée. L'Atalanta, deuxième avec le même nombre de points que les Bianconeri et les Rossoneri (69 pts), peut elle profiter de ce choc à condition de ne pas rater les trois points qui lui semblent promis à Parme, 19e et d'ores et déjà relégué avec la lanterne rouge Crotone. L'occasion est belle aussi pour les autres postulants à la C1, Naples (5e, 67 pts) à La Spezia (16e) et la Lazio (6e, 64 pts avec un match en retard), sur le terrain de la Fiorentina (14e).

RÉUNION DU PRÉSIDENT DE LA FAF-REPRÉSENTANTS DE LA LIGUE 1

BENHAMZA ET SERRAR DÉFENDRONT LES INTÉRÊTS DES CLUBS AUPRÈS DES INSTANCES

La réunion entre le président de la FAF, Charafeddine Amara et les représentants des clubs de la Ligue 1, tenue jeudi soir au Sheraton Hôtel de Club-des-Pins (Alger) a été l'occasion de débayer le terrain à une nouvelle feuille de route appelée à trouver des solutions aux problèmes de financement des associations de football.

La crise financière qui asphyxie tous les clubs dits professionnels depuis pas mal d'années verra-t-elle son épilogue durant le mandat de Charafeddine Amara ? Capitaine d'un holding public de la taille de Madar, le nouveau patron de la FAF a certainement un «agenda» et un «projet» pour sauver les clubs dits professionnels de la faillite avérée et déclarée mais jamais sanctionnée par une liquidation des

entités du football. Et pour commencer, deux semaines après son intronisation, M. Amara a convié les représentants des clubs de la ligue à un f'tour ramadhanesque pour discuter de quoi il ressort et qu'attendent réellement ses SSPA de la fédération. Le tour de table fait, un premier consensus a été trouvé. Celui d'aller frapper à la bonne porte en confiant la mission à un membre du BF, le Dr. Benhamza, et un dirigeant d'une société sportive, Abdelhakim Serrar patron de la SSPA Black Eagles appartenant à l'ES Sétif. Paradoxalement, c'est le club qui a le plus dénoncé ces dernières semaines les disparités existantes dans l'injection de l'argent public dans les caisses des clubs sportifs. Fort du titre de champion de l'aller, mérité à plus d'un titre, le club

de Aïn Fouara a menacé de geler ses activités si une solution radicale et permanente ne viendrait pas sauver ce qui peut l'être encore. Maintenant que Benhamza et Serrar sont mandatés de porter le «SOS» des clubs auprès des institutions de l'Etat, faut-il s'attendre à une «rémission» rapide des ressources financières de ces SSPA ? Pas la moindre note d'optimisme ne semble, pour le moment, s'offrir tellement l'économie nationale n'est pas prête à mettre un peu plus d'argent sur des sociétés qui sentent le goût de la faillite. Au mieux, la «manne» sera plus équitablement distribuée et cela semble satisfaire une grande majorité des dirigeants qui avaient assisté à la rencontre de jeudi placée sous le signe du dialogue et de la solidarité.

Batna : Décès de l'ancien champion d'haltérophilie Ahmed Tarbi



L'ancien champion d'haltérophilie, Ahmed Tarbi, lauréat de plusieurs titres nationaux et internationaux, est décédé vendredi à l'âge de 67 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de sa famille.

Le défunt était hospitalisé au niveau du service des urgences médicales (cardiologie) du Centre hospitalo-universitaire de Batna.

Ancien athlète de l'équipe de Chabab Batna et de l'équipe nationale, feu Tarbi détient un riche palmarès sportif. Il a remporté le titre de champion d'Algérie de 1971 à 1991 et fut sacré champion arabe à trois reprises. Il a aussi remporté la médaille d'or lors des Jeux africains en 1987 et 1990 et la médaille d'argent aux Jeux méditerranéens à deux reprises en 1979 et 1983, outre le titre de champion maghrébin en 1973.

Le défunt a participé de nombreuses fois à des compétitions internationales et quatre fois à des championnats du monde entre 1979 et 1990.

Ligue 1 professionnelle : Une avance de 2 milliards de centimes sur les droits TV pour 15 clubs

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Amara Charaf-Eddine, en concertation avec le Bureau fédéral, a décidé de procéder à une avance sur les droits TV à 15 clubs de la Ligue 1 professionnelle, soit un montant de 2 milliards de centimes/club, a annoncé l'instance fédérale vendredi dans un communiqué.

La décision a été prise lors d'une réunion de travail, tenue jeudi soir à l'hôtel Sheraton Club des Pins (Ouest d'Alger), entre le président de la FAF et les présidents (ou représentants pour certains, nldr) de clubs de la Ligue 1.

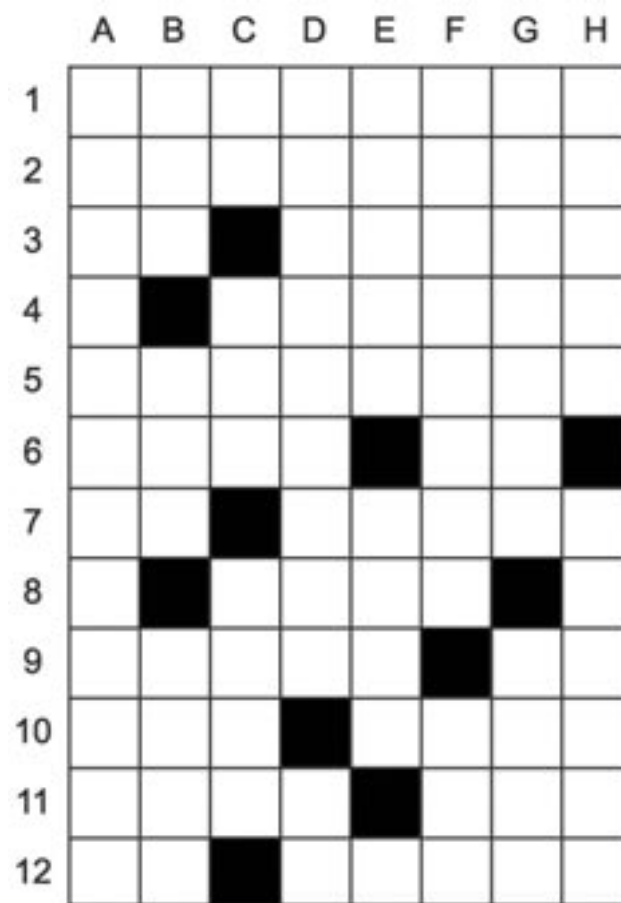
L'instance fédérale a précisé que "les cinq clubs dont les sociétés sont détenues par des entreprises publiques (MC Alger, JS Saoura, CS Constantine, USM Alger et CR Belouizdad) se sont solidarisés avec leurs homologues en différant l'obtention de leurs droits TV jusqu'au recouvrement par la FAF de ces créances auprès de l'EPTV".

Dans son intervention introductive, le président de la FAF a exprimé "sa volonté de collaborer avec tous les dirigeants en rappelant qu'il a répondu favorablement à la demande des clubs pour se réunir et débattre ensemble des problèmes qui les préoccupent".

Charaf-Eddine s'est dit porteur d'une "vision et d'un projet pour lesquels il souhaite l'adhésion de tous les acteurs". Il s'est dit aussi "très sensibilisé" par rapport aux difficultés des clubs, notamment sur le plan financier, tout en appelant ces derniers à faire "des efforts en matière de structuration, d'organisation et de bonne gouvernance pour mieux gérer les sociétés propriétaires de ces clubs professionnels".

Au cours de cette réunion avec clubs de l'élite, la première pour Amara Charaf-Eddine, depuis son élection le 15 avril dernier, en remplacement de Kheïreddine Zetchi, il a été également décidé du "report de l'interdiction d'obtenir les licences jusqu'à la prochaine période d'enregistrement afin de permettre aux clubs de mieux gérer la fin de cette saison 2020-2021 et donc des dettes jusqu'à la fin de la saison".

Mots croisés



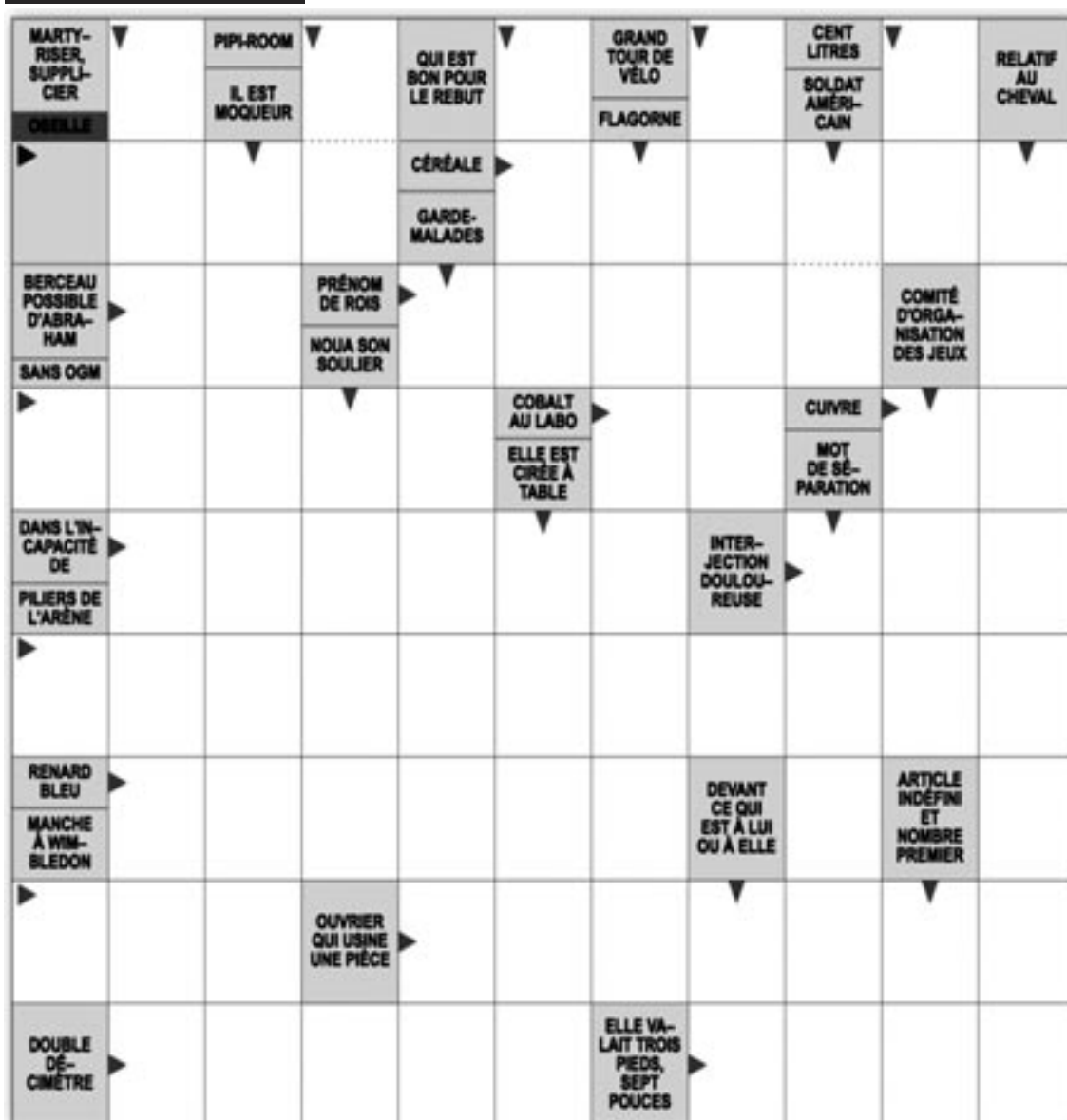
HORIZONTALLEMENT :

1. Plumes du peintre. 2. La moitié d'un entier plus un tiers. 3. Coin de Charente. Faire un nid. 4. Boit à petits coups. 5. Objets de farces. 6. Prénom d'enfant. D'abord veau, puis étalon. 7. Ils suivent le cours. Ne pas marquer de but.

VERTICALEMENT:

A. D'une manière irréprochable. B. Il nage dans un bocal. On y donne des spectacles. Elle nous veut du bien. C. Qui laisse tout voir. Des lettres pour la patronne. Dans les cordes du marin. D. Point dru. Une gorgée d'élixir... E. Passa par la filière. Compris dans l'effectif.

Mots fléchés



Solution sudoku

de l'administration

www.lemondeadm.com



**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73/ 0553 45 62 56

Ou par Email au: **monde.adm@gmail.com**

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

CARBURANTS

Suppression début octobre prochain de l'essence super avec plomb



La suppression de la commercialisation de l'essence super avec plomb au niveau des stations-services interviendra au plus tard en début octobre prochain, a affirmé le président du Comité de direction de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Rachid Nadil.

S'exprimant dans un entretien à l'APS, M. Nadil a indiqué que toutes les dispositions ont été prises pour mettre fin, d'ici le mois d'octobre 2021, à l'usage de l'essence super avec plomb ayant l'indice d'octane 92, produite par les raffineries algériennes.

Nuisible à la santé et à l'environnement, «ce carburant n'est plus produit ou utilisé dans le monde, à l'exception de l'Irak et du Yémen», a-t-il encore souligné.

Les automobilistes devront ainsi utiliser l'essence sans plomb ayant un indice d'octane unifié «valable pour tous les véhicules», selon le responsable affirmant que les tests à cet effet sont «en cours» et que le produit proposé sera «totalement» sécurisé pour les différentes motorisations.

Advertisements

Selon M. Nadil, l'Algérie avait décidé aussi d'abandonner cette essence plombée dans le cadre de sa politique visant à mettre fin à l'importation des carburants.

En effet, les raffineries algériennes avaient cessé en 2020 de produire l'essence plombée, les capacités de production sont donc orientées vers le sans plomb, a-t-il signalé, ce qui va permettre d'atteindre l'autosuffisance en la matière. Sonatrach dispose de capacités de production de 4 millions de tonnes d'essences par an, tandis que la consommation nationale est estimée à une moyenne de 3,7 millions de tonnes par an.

LES RÉSERVES D'EAU DU PAYS

"suffisantes jusqu'à l'automne prochain"

Les réserves d'eau du pays "seront suffisantes jusqu'à l'automne prochain", a rassuré, jeudi à Beni-Slamane, à l'est de Médéa, le ministre des Ressources en eau, Mustapha Kamel Mihoubi.

"Pour le moment, nous avons des réserves d'eau qui nous permettent d'assurer une alimentation régulière en eau potable jusqu'à l'automne prochain, mais il faut qu'il y ait une économie d'eau et mieux gérer ces réserves de façon à éviter de graves perturbations", a ajouté M. Mihoubi en marge de sa visite au barrage de Beni-Slamane.

Dans l'optique d'une rationalisation des réserves d'eau du pays, le ministre a évoqué les alternatives qui s'offrent au secteur en matière d'approvisionnement, que ce soit grâce aux eaux souterraines, conventionnelles ou superficielles, susceptibles de "réduire les effets du manque de pluviométrie", a-t-il affirmé.

"Nous avons trois alternatives et nous devons les mettre en pratique à chaque fois que la possibilité nous est offerte pour transcender le problème du manque de ressources hydriques", a indiqué à l'APS, M. Mihoubi, assurant que la première alternative consiste en la construction de retenues et d'ouvrages hydrauliques pour capter les eaux pluviales et celles des embouchures pour les transférer par la suite vers les barrages.

Le ministre a cité une expérience récente au niveau de l'Oued Sibian (Tizi Ouzou), expliquant qu'au lieu que les eaux pluviales soient perdues en mer, ce type de transfert a permis d'apporter un volume d'eau de 60 000 m³ d'eau/jour au barrage de Taksebt, alimenté à partir de ce cours d'eau, ajoutant que "c'est cette solution que son département est entrain de suivre afin de s'adapter au changement climatique et à la rareté des pluies".

CONGÉ DE MATERNITÉ:

Une campagne d'information sur les demandes en ligne

L'Agence de la Caisse nationale des Assurances sociales des Travailleurs salariés (CNAS) d'Algérie lancé, du 4 mai au 1 juin prochain, une campagne d'information et de sensibilisation sur la nouvelle technologie permettant aux femmes enceintes travailleuses d'introduire des demandes de congé de maternité en ligne, via l'espace "El Hanna", informe jeudi, un communiqué de l'Agence.

"Cet espace permettra à l'intéressée de saisir la CNAS à distance, en portant sur sa demande la date présumée de l'accouchement, l'établissement hospitalier prévu pour l'accouchement (conventionnel ou non conventionnel) ainsi que la nature de l'accouchement", précise la même source.

De même qu'elle pourra "procéder au scanne et au envoi des certificats de grossesses, concernant les 3ème, 6ème et 9ème mois, des certificats des 98 jours, d'accouchement, l'attestation de travail et des salaires (ATS) ainsi que celle de reprise ou de non reprise du travail (DRT) dûment remplis et renseignés par l'employeur", est-il ajouté, alors qu'un accusé de réception lui sera émis "immédiatement" au terme de la procédure.

Pour bénéficier de cette facilitation, les concernées sont considérées à télécharger l'application "El Hanna" en cliquant sur le site www.cnaselhanna.dz, dont un guide pratique des étapes à suivre est publié sur les réseaux sociaux de la CNAS.

"Il est à rappeler, qu'en adoptant cette nouvelle technologie, les ayants-droit de l'assuré social, pourront envoyer la demande du capital décès à distance, sans se déplacer à la CNAS. De son côté, l'assuré social pourra retirer son attestation d'affiliation, faire le suivi du remboursement des frais de soins et envoyer le certificat d'arrêt de travail à distance, alors qu'il est possible pour l'employeur et les administrations, demandeurs du document d'affiliation, de procéder à son authentification", est-il détaillé.



Lieux des massacres du 8 mai 1945 à Guelma, témoins éternels du crime

Même si la majorité des témoins oculaires des massacres du 8 mai 1945 à Guelma ne sont plus de ce monde pour en célébrer le 76^e anniversaire, les lieux et sites où les forces coloniales ont massacré des innocents désarmés et incinéré leurs cadavres, demeurent des "témoins éternels" de l'horreur de ce crime, selon des témoignages recueillis in situ par des passionnés de cette période de l'histoire de l'Algérie. En effet, Guelma avait fait, le 10 juillet dernier, ses adieux à l'un des derniers témoins de ces massacres barbares, le moudjahid, Abdallah Velles, président d'honneur de l'association "8 mai 1945", mort à

l'âge de 96 ans, qui fut au cours des événements sanglants blessé à la jambe alors qu'il avait 20 ans et restera depuis handicapé moteur. Les témoins des massacres du 8 mai 1945 ont, ces dernières années, tiré leur révérence l'un après l'autre sans, toutefois, voir le jour où la France rende compte de ses massacres ni celui où le statut de chouchou soit accordé aux victimes ni, encore, le jour où le dossier de disparus durant ces événements soit ouvert pour permettre à leurs proches d'obtenir leurs certificats de décès et se recueillir sur leurs tombes, regrette amèrement Brahim Afifi, secrétaire général de l'association

"8 mai 1945" de la wilaya de Guelma. La disparition de ces moudjahid ne signifie pas pour autant l'absolution des crimes coloniaux puisque les lieux de ces massacres comme les champs, les abords des routes, les oueds et les ponts où furent perpétrées les exécutions sommaires d'Algériens continuent d'en témoigner, surtout après que les voix de nouvelles générations ont commencé à appeler à accorder davantage d'intérêt pour ces sites, à les protéger et à en faire des objets d'études historiques.

LOI DE FINANCES COMPLÉMENTAIRE 2021

Le gouvernement planche sur l'avant-projet

Selon un communiqué du gouvernement, mercredi lors de la réunion hebdomadaire, un avant-projet d'ordonnance portant loi de finances complémentaire pour 2021 a été présenté par Ayman Benabderrahmane, le ministre des Finances.

C'est donc tranché, à vrai dire c'était inévitable, eu égard aux soubresauts qui secouent la scène sociale et l'économie nationale, le gouvernement prépare une loi de finances complémentaire pour le reste de cette tourmentée année 2021. La donne, il faut le dire, n'a pas fini de se détériorer sur le plan économique, notamment financier. Les états établis par les institutions, telle la Banque d'Algérie, renseignent sur une situation pas très rassurante malgré le discours officiel. Les multiples montées au créneau de plusieurs corporations, d'une part, et les quelques indicateurs sur l'état de santé notamment financière du pays, nécessitent des "correctifs", d'autant plus que la loi de finances 2021 a été



établie en prenant en référence un prix moyen de 40 dollars le baril de pétrole. Si le cours du Brent s'est redressé dans une bonne mesure, il ne faudrait pas croire, toutefois, que cette mesure à laquelle est parvenu le prix du pétrole est du genre à rassurer plus que cela les autorités du pays. En effet, si l'on se fie aux perspectives de

la Banque mondiale pour les prochains mois, le prix moyen du baril ne devrait pas dépasser les 56 dollars. Ceci alors que quelques semaines plus tôt, le FMI dans ses cycliques perspectives estimait que l'Algérie a besoin d'un baril de pétrole valant 169 dollars pour espérer équilibrer ses comptes.